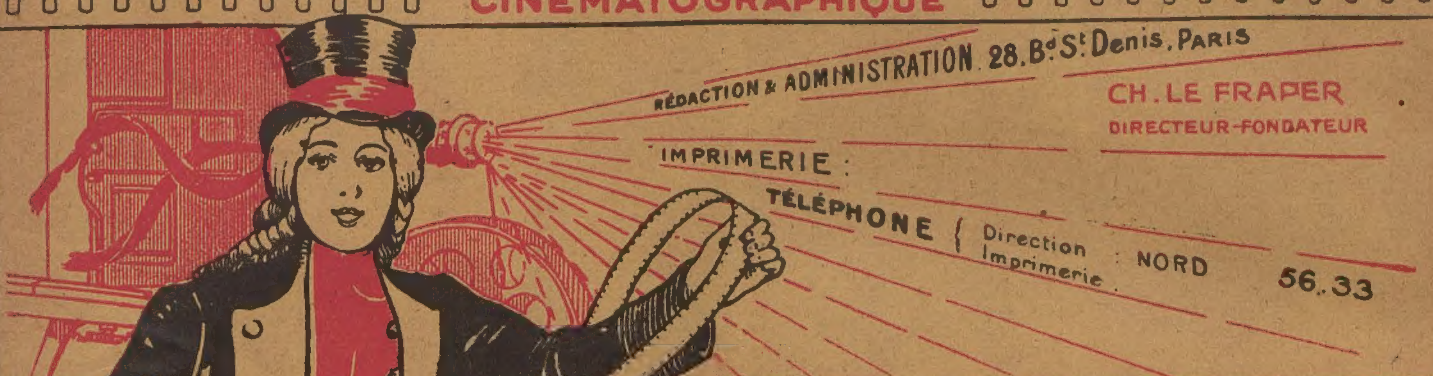
11e Année - No 15 Le No 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 9 Avril 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



UN DOCUMENT HISTORIQUE SENSATIONNEL

Les Fêtes Solennelles de la Canonisation de Jeanne d'Arc à Rome

Édition du 6 Mai

SEMAINE DE LA FÊTE LÉGALE DE L'HÉROÏQUE SAINTE

CITO CINEMA

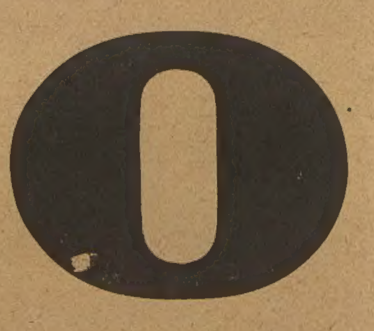


Exclusivité **Gaumont**



PELLICULE NÉGATIVE

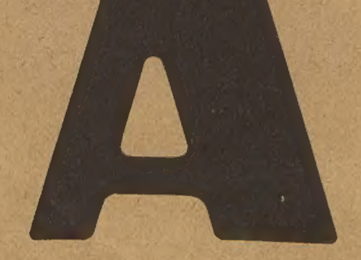
& POSITIVE

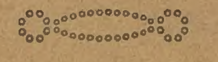








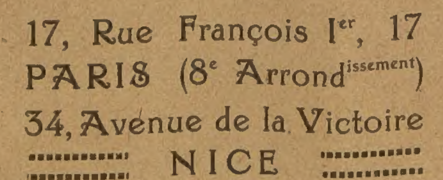


KODAK 

Société Anonyme

Française

17, Rue François Ier, 17
PARIS (8e Arrondissement)
34, Avenue de la Victoire
NICE



WILLIAM S. HART



dans

LE MENTOR

Comédie dramatique en 4 parties

PARAMOUNT PICTURES
EXCLUSIVITÉ GAUMONT

PUBLICITÉ :

:: 1 Affiche 150 × 220 ::
2 Affiches d'artiste 110 × 150
:: Nombreuses photos ::
:: Portraits d'Artistes ::



Comptoir Ciné - Location

Gaumont

et ses Agences Régionales

11e Année - N° 15 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 9 Avril 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TÉLÉPHONE :
Direction : NORD 56-33

DÉMONSTRATION

(Par Charles Le FRAPER)

Décidément, j'ai l'impression que les affaires du Cinéma ne s'améliorent pas. Nos belles illusions si longtemps caressées vont-elles s'envoler ? Allons-nous retomber, après tant de brillantes palabres, à la triste réalité. Hélas ! je le crains.

Le Parlement, emporté dans le tourbillon de la valse des milliards, semble en effet se désintéresser complètement de nos revendications. Il n'a pas admis l'urgence pour le projet Bokanowski. Rien ne prouve maintenant que nos ultimes espoirs ne sont pas définitivement ensevelis dans les profondeurs poudreuses de cartons et qu'ils en sortiront jamais. N'est-ce pas là une des mille manières en usage au Parlement pour résoudre les problèmes délicats. Si ces Messieurs l'emploient, que ferons-nous ? Attendrons-nous les calendes pour agir ? Nous laisserons-nous berner jusqu'au bout ? Ne serait-ce pas au contraire le moment de mettre en pratique les énergiques décisions de nos collègues du Syndicat Français et de boucler purement et simplement nos salles jusqu'à l'exhumation, la discussion et le vote du projet Bokanowski Que diable ! il faut tenter notre chance.

Je pense qu'il n'y a pas d'autres moyens de se faire écouter et je sais que, si le Parlement ne nous donne pas satisfaction, l'industrie du Cinéma est irrémédiablement condamnée à périr.

On l'a dit et redit cent fois : Les cinémas payent jusqu'à 35 0/0 de leurs recettes brutes. Quelle est l'industrie qui pourrait résister sous le poids d'une telle contribution ?

Je ne sache pas qu'il en existe, et je me demande comment des législateurs ont pu nous taxer ainsi. Ce qu'il y a de certain, ce qu'il faut leur dire à ces Messieurs du Parlement, c'est que chaque jour une ou plusieurs salles de spectacle cinématographique ferment leurs portes, faute de pouvoir faire honneur à leurs affaires. Chaque jour l'exploitation diminue de quelques unités.

Demain, les agences de location seront touchées à leur tour ; puis ce sera l'édition, car tout notre édifice est bâti d'un seul bloc dont tous les éléments sont étroitement solidaires. Que l'un vienne à manquer et tout s'écroule.

Or, l'exagération des taxes ruine l'exploitation sans appel, et si l'exploitation s'effondre, rien ne peut tenir dans l'ensemble de l'industrie, même la puissante usine dont les ressources se trouvent taries.

Un de nos collègues, administrateur d'un groupe

de Sociétés aux multiples exploitations, proposait récemment à M. Bokanowski de lui faire parvenir le bilan d'un certain nombre d'établissements placés sous son contrôle. Ce bilan établit que le système des taxes accule tous ces établissements à la fermeture. J'attire l'attention de mes lecteurs sur ce geste, et je les engage à l'imiter en envoyant à leur député le bilan de leur propre exploitation. C'est encore un puissant argument à faire valoir,

En résumé, si le Parlement persiste à remettre la discussion du projet Bokanowski, obligeons-le à s'y intéresser. Obligeons-le par la force en fermant d'un seul coup toutes les salles de spectacle cinématographique de France. Hors cela, point de salut. Agissons de suite. C'est une démonstration nécessaire aujourd'hui, qui serait inutile dans trois mois.

Charles Le FRAPER.

Réunion des Directeurs de Cinéma

Une grande réunion des Directeurs de Cinéma a eu lieu hier vendredi 8 avril au Palais des Fêtes. Ordre du jour : Taxes d'État, Taxes Municipales, Droits des Pauvres, Charges, Impositions, Contributions et Projet Bokanowski.

Le Congrès des Directeurs de Spectacles

Le Congrès des Directeurs de Spectacles qui tiendra ses assises à Bordeaux les 19, 20 et 21 avril, s'annonce comme devant avoir une portée considérable en raison des adhésions très nombreuses qu'il a suscitées et des questions graves et pressantes qui y seront étudiées.

A la séance d'inauguration, on verra à la présidence M. Franck, président de la Confédération nationale des spectacles de France ; M. Brézillon, président du Syndicat français des directeurs de cinémas ; M. Bizet-Dufaure, président de la Fédération du spectacle de Marseille ; M. Dufrenne, président de la Fédération des music-halls de France ; M. Rachet, président de l'Association professionnelle des directeurs des théâtres de France ; M. Boulin, président de la Fédération des spectacles du Sud-Est ; M. Sirdey, président de la Chambre syndicale des directeurs de spectacles de province, Lyon, etc.

MM. les députés et sénateurs de la Gironde ont été personnellement invités.

M. le ministre de l'Instruction publique Léon Bérard a été invité pour la séance de clôture et pour présider le banquet qui aura lieu le jeudi soir 21 avril, dans les salons du café de Bordeaux.

Les séances du Congrès ainsi que les réunions des Commissions auront lieu au théâtre de l'Apollo.

Une grande soirée de gala, dont on prépare l'organisation, aura lieu le mardi 19.

A la séance de clôture du jeudi 21, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, seront lus tous les rapports ainsi que les vœux présentés au cours du Congrès.

Parmi les questions les plus intéressantes qui seront soumises au Congrès signalons :

L'application du droit commun en matière fiscale et la suppression de la taxation spéciale subie par les spectacles.

Une taxe unique de 10 0/0 perçue sur les spectacles comme sur tous les commerces de luxe.

La suppression du droit des pauvres, ou tout au moins la revision du mode de perception afin qu'il soit perçu sur l'ensemble des contribuables et non sur les directeurs de spectacles, seuls.

La revision de la loi du 25 juin 1920 et la suppression du paragraphe permettant la perception des taxes municipales.

La revision de la loi de 1884 pour tout ce qui concerne les pouvoirs du maire en nature de spectacle soit : 1° la suppression de la concurrence déloyale faite par les municipalités qui exploitent directement ou indirectement les salles de cinémas : 2° les abus commis par les maires qui donnent des autorisations illimitées aux forains, nomades et ambulants, qui concurrencent illégalement les exploitants sédentaires, etc , etc.

Le Cinéma et le Peuple

M. René Le Somptier a fait le samedi 2 avril, au Caveau de la Presse, rue Montmartre, une Conférence sur « le Cinéma et le Peuple ». Il a exposé avec une concision à la fois vigoureuse et spirituelle, le travail du metteur en scène et l'erreur communément répandue qui consiste à ne voir dans ce labeur qu'une suite de fantaisies agréables et d'excursions pittoresques.

Puis, s'élevant à des considérations plus générales, M. Le Somptier a montré l'influence sans cesse grandissante du Cinéma et son pouvoir déjà absolu sur l'âme populaire. Il est permis d'envisager le jour prochain où les peuples se comprendront par l'image animée mieux qu'ils ne se comprirent jamais par l'expression livresque toujours à la merci d'une traduction médiocre.

Et cependant, quelles difficultés ne rencontre pas le film français ? Concurrence sur le marché des films américains loués à plus bas prix, obstruction des pouvoirs publics, etc. Ne se décidera-t-on pas en France à accorder au Cinéma l'aide efficace que réclame ce merveilleux agent de propagande au lieu d'entraver, par tous les moyens, l'expression de la pensée cinégraphique.

Cette conférence faite sur le ton intime de la causerie, qui capte toujours l'auditoire, a valu à son auteur de justes applaudissements.

M. Benoît-Lévy prit ensuite la parole et déplora les taxes abusives qui menacent à l'heure actuelle toute l'industrie du film en écrasant l'exploitation.

Sur la question de savoir si le Cinéma est un art complet, ou n'est qu'un art en marge des autres, M. Henri Marx, avec son éloquence incisive, mais peut-être un peu doctorale, et M. Canudo avec sa persuasion documentée et pleine de séduction, apportèrent l'un et l'autre des arguments de réelle valeur.

Il serait à souhaiter que M. Léo Poldès, qui dirige et organise les réunions du Club du Faubourg, conviât encore d'autres conférenciers susceptibles de reprendre le problème de l'Art et du Cinéma, et d'étendre l'atmosphère d'idées au sein de laquelle le Cinéma se développe de plus en plus de sa chrysalide primitive pour s'efforcer vers les ardentes conceptions nouvelles.

MARCEL YONNET.

The French Film World

A chance for better entertainment taxes. Heavier duties on imported printed films the remedy.

The early hours of peace have witnessed the great revival of the old french enthusiasme both in business and art,

The big effort made by the kinematograph Trade to rebuilt itself was partly stopped by the heavy taxes which have crippled the receipts of the small and large theatres.

Productions generaly have made great progress. In ordinary times It would have recover instantly its prewar reputation and record biggest success This continuous improvement has helped the french photo-plays out of their own market. The cost of production and the high rate of materials and things in general make them out of proportion with the purse of many exhibitors. Should the taxes remain in France as they are at the present time, the french producer would be compelled to keep his films idles in the cupboard.

A law to protect the french film against direct competition from abroad is certainly needed but we must consider it as a dangerous mean.

America, England, Germany, Sweden, have put up for a long time now a barrier to stop the « foreign film ». Negatives prints are paying a very heavy duty every where excepted in France where it pays nothing.

The duty here on positives films is very dull.

It would help very much the national production if we had a higher rate of customs on films coming from abroad. It would bring a good deal of money to the « finance ». And it may help to

reduce the very heavy weight of the present entertainment taxes.

The French Parliament is to discuss Shortly a law on these lines. And it is hoped every where that once in strengh it will bring the Trade present situation to a better stage.

Latest productions

M. Louis Feuillade, author of *Two little Urchins* tells us that he is preparing a new serial in twelve episodes for next year. The action of that picture will be carried out in Algeria. South of France and Paris. The title his not known yet.

The coming production from M. Léon Poirier will be called, *L'Ombre déchirée*.

Henri Krauss who is expected to be filmed in Great Britain soon completed not long aho the big Serial which is new runned by Eclair. *The three Maskes* as well as another film called *Fromont jeune et Risler ainé*.

P. A. d'Urville.

La Semaine Anglo-Américaine

Les « Big Four » vont exploiter leur production directement

L'United Artist Corporation, déjà connu de tous sous le nom de « Big Four », vient d'annoncer par la voix de son directeur, M. Hiram Abrams, que la Compagnie avait décidé de diriger et d'exploiter élle-même ses agences à l'étranger.

On se souviendra que le nom de « Big Four », qui signifie les *Grands 4*, représente les noms de Mary Pickford, Douglas Fairbank, Charlie Chaplin et de G. W. Griffith.

La délégation, qui est envoyée par le directeur de l'*United Artist Corporation* pour s'occuper dès à présent d'exploiter ses films en Angleterre et en Europe, vient d'arriver à Londres.

La direction anglaise est, paraît-il, destinée à un Anglais.

Un de nos compatriotes doit assumer la direction de l'Agence de Paris.

Souhaitons bonne chance et la bienvenue à nos nouveaux hôtes.

Encore des Français !!

Les revues cinématographiques d'Angleterre annoncent chaque semaine, dans leurs vastes colonnes, la venue d'un nouveau film de France. Quoique déguisés sous une nouvelle appellation, sous un titre anglais, il nous est facile de reconnaître nos *grands films*, et encore plus aisément nos vedettes.

Les *Trois Graines noires, Imperia*, sont les films à épisodes français qui vont bientôt remplacer à l'écran britannique *Les Deux Gamines*.

Nos amis et confrères Anglais, il faut l'admettre, font de nos productions le plus bel éloge. Impartialement ils critiquent, et nous octroient compliments ou reproches selon nos mérites.

C'est ainsi que nous avons vu *le Piége de l'Amour*, si finement interprété par Mme Huguette Duflos, et si agréablement mis en scène par un de nos plus jeunes « producer » M. Ryder, remporter les suffrages du monde cinématographique Londonien.

Li-Hang-le-Cruel, quoique jugé comme un film susceptible de ne pas plaire à toutes les audiences, a remporté un égal succès.

Le Colonel Chabert, interprété par notre grand artiste Charles Le Bargy, a aussi créé un vif mouvement d'opinion en faveur du film français.

N'oublions pas le grand succès de *l'Ami des Montagnes*, car André Nox et Mlle Madys s'y sont particulièrement fait remarquer. Encore quelques beaux films comme ceux-là et les marchés si difficiles de l'Angleterre et d'Amérique deviendront plus accessibles.

Productions anglaises pour la France

La Société « Harma production », vient d'expédier à Paris la copie de ses deux derniers films, *Big Money* et *Brenda of the Barges*.

Ces films sont très bien joués et d'une qualité photographique excellente, la mise en scène est des plus raffinée.

P. d'U.

— L'ECRAN DE SACH —



LES MYSTÈRES DU CIEL

— On vient de découvrir une nouvelle étoile !

— Qui l'a découverte ?... Un astronome ou un metteur en scène ?

Les Deuils de la Cinématographie

Une bien pénible nouvelle vient encore nous attrister.

Nous apprenons la mort de M. Gabriel Keuser, officier de l'Instruction Publique, décédé le 5 avril 1921 dans sa soixantième année, à son domicile, 70, avenue de la Grande-Armée.

Cette mort nous peine et nous émeut. M. Gabriel Keuser était un de nos plus vieux amis. C'est une des figures les plus connues de l'Industrie du film qui s'efface aujourd'hui de l'écran.

Entre tous les cinématographistes de la première heure, entre tous ceux dont maints événements ont éclairci les rangs, il convient, en effet, de citer M. Gabriel Keuser, qui est un des vétérans du Cinéma.

Il fut aussi un précurseur. Avec M. Charles Pathé, il pressentit l'immense avenir qui s'ouvrait devant le film.

Ses premières transactions cinématographiques datent de plus de vingt ans, alors que la majorité de nos collègues d'aujourd'hui n'étaient point encore nés à la vie cinématographique.

Les plus documentés d'entre nous se souviennent que le premier cinéma fut présenté par les frères Lumière, à Paris, dans les sous-sols du Grand Café.

Aussitôt après MM. Lumière, en 1895, M. Keuser installa le premier cinéma-théâtre, passage de l'Opéra, à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Théâtre-Moderne. Il cueillit là ses premiers lauriers cinématographiques et respira l'encens de ses premiers succès artistiques et commerciaux. Mais il eut à subir une crise aiguë, celle qui suivit l'inoubliable catastrophe du Bazar de la Charité. Et bien souvent, durant son existence, il nous conta ses souvenirs et mille anecdotes de l'époque.

Depuis ces temps lointains, notre regretté collègue eut l'occasion d'exercer à maintes reprises ses merveilleuses facultés d'organisateur. Il fonda le Kinéma-Gab-Ka, en 1906 (là où est aujourd'hui la Boîte à Fursy, boulevard des Italiens). Après avoir mené au succès cet établissement, il sut s'y maintenir pendant plusieurs années au cours desquelles, en 1907, il mit sur pied avec un groupe de collègues le premier Syndicat des Directeurs de Cinéma.

En 1910, après avoir vendu le Gab-Ka, il tenta de prendre une retraite prématurée, mais son inlassable activité s'accommoda mal de l'inaction, et quelque temps après, il fonda au cœur du quartier élégant parisien de l'Etoile, avenue de la Grande-Armée, le Cinéma-Théâtre, puis le Maillot-Palace dont il était Président du Conseil d'Administration.

M. Gabriel Keuser était un cinématographiste convaincu, un directeur de premier ordre et aussi un inventeur ingénieux.

Il nous a donné maintes fois des preuves de son imagination et l'on peut dire qu'il compte à son actif plus de 20 brevets, dont un servit à la défense nationale et valut à son auteur une lettre de remerciements du Ministre de la Guerre.

C'est encore M. Gabriel Keuser qui eut le premier l'idée d'installer un cinéma à l'Odéon en avril 1914.

Ajoutons, qu'établi à Paris depuis trente-six ans, M. Gabriel Keuser prit part à l'activité de la vie économique et politique du Pays, tout en ne s'intéressant qu'aux affaires essentiellement françaises. Il était membre du Comité de notre regretté Henri Brisson, député du Xe arrondissement, vice-président du Comité radical et radical-socialiste du quartier de la Porte-St-Denis, dont le président est aujourd'hui encore un de ses amis, M. Gigon ; il faisait partie du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, et depuis dix-huit ans était membre honoraire de la jeunesse républicaine, des IIe et X^e^ arrondissements, de la Ligue des Droits de l'Homme, des Caisses des Ecoles et de diverses Sociétés industrielles et commerciales et philanthropiques.



GABRIEL KEUSER

M. Gabriel Keuser fut très affecté moralement par la guerre qui arrêta en plein essor sa brillante carrière.

C'est une victime de plus à inscrire à son compte.

M. Gabriel Keuser emporte les regrets de ses nombreux amis.

Nous prenons la plus vive part à la douleur de Mme Keuser, sa veuve, à laquelle nous présentons nos condoléances les plus sincèrement émues.

Les obsèques de M. Gabriel Keuser ont été célébrées le vendredi 8 avril, à 3 heures, en l'église protestante de l'Etoile, 54, avenue de la Grande Armée.

L'inhumation a été faite au cimetière des Batignolles.

NUMÉRO INCOMPLET

NUMÉRO INCOMPLET

La Fédération des Directeurs de Cinémas du Nord et du Pas-de-Calais manifeste

Vendredi matin 1er avril, la Fédération des Directeurs de spectacles cinématographiques du Nord, du Pas-de-Calais et des Régions dévastées, a tenu une réunion générale à la Brasserie Universelle, à Lille.

La Conférence

A 11 heures, les membres de la Commission de la Fédération sont allés recevoir à la gare M. Barthélémy. Un cortège se forme dès son arrivée. En tête du groupe, des gamins portent des placards où se lisent des inscriptions comme celle-ci : « Les Cinémas des Régions dévastées (théâtres du pauvre), réclament contre les taxes qui les frappent si durement et demandent un régime spécial pour le Nord, le Pas-de-Calais et les Régions dévastées. » Tandis que des opérateurs tournent un film à l'arrivée, le cortège se dirige vers le Casino.

A midi, M. Delnatte, président de la Fédération, y ouvre la séance et résume tout ce qui a été fait pour combattre les taxes imposées par la loi de juin 1920, aux cinémas de notre région.

Il oppose aux taxes des cinémas, les taxes qui frappent les théâtres et demande à l'Assemblée que, devant les revendications qui s'imposent, les membres du Syndicat se groupent autour des parlementaires qui prennent leur défense à la Chambre.

M. Barthélémy lui succède et après avoir fait l'apologie du septième Art, nécessaire à tous, tant au point de vue de l'enseignement qu'au point de vue moral, il développe sa thèse de défense des intérêts des exploitants des régions dévastées.

« Les obstacles sont nombreux. Vous avez des adversaires bien armés.

« L'on se plaint surtout que la France projette sur l'écran trop de films étrangers. La cause en est dans les taxes trop lourdes d'exportation. Il serait à souhaiter qu'on « filme » toute une série de ruines de nos zones dévastées. Il y aurait là une bonne propagande à l'étranger pour notre industrie cinématographique si éprouvée. Avant-guerre, nous possédions une production supérieure à celles de l'Amérique et de l'Angleterre.

« Si l'on veut que nous parvenions à surpasser nos concurrents, si nous ne voulons pas voir importer prochainement chez nous des films allemands, réagissons, groupons-nous et défendons-nous.

« On impose aux cinémas de nos régions ruinées des taxes excessives. Elevons-nous contre cette loi : les « taxes par paliers » doivent disparaître, sinon le ciné aura vécu dans le Nord de la France ».

Et M. Barthélémy cite, à l'appui de ses dires, l'exemple d'un exploitant de cinéma de Carvin, qui, pour des recettes de 7.250 francs par mois, supportait des dépenses de 7.500 francs en frais de taxes d'Etat, droit des pauvres, taxes municipales, droits d'auteurs, orchestre, personnel, amortissement d'emprunt, assurance, etc. Ce directeur « a mis de sa poche » 250 francs nets par mois.

« Il est grand temps que l'on réagisse contre cet état de choses lamentable.

« A cet effet, le projet de loi suivant a été déposé à la Chambre, le 8 mars dernier. Les spectacles filmés, dans les Régions libérées et dévastées, seront soumis à des taxes dont le taux ne sera pas supérieur à celles imposées aux théâtres.

» Les municipalités de ces régions ne peuvent, pendant une période de dix années, instituer aucune taxe sur ces spectacles, qui sont, en outre, dispensés de la taxe municipale. »

Tous les spectacles, quels qu'ils soient, ont droit à une place au soleil. Qu'on leur permette de vivre leur vie.

Nos lecteurs n'ignoreront plus l'importance d'une telle manifestation, quand ils sauront que les 250 directeurs de cinémas du Nord et du Pas-de-Calais, réunis vendredi à Lille, sont les représentants d'une clientèle se chiffrant au nombre fantastique de cinq millions de spectateurs.

C'est aux applaudissements unanimes de l'assemblée que fut terminée la séance.

Le Banquet

A 14 heures, un banquet réunissait, dans un grand restaurant du centre, les principaux membres de la Fédération, sous la présidence de M. Barthélémy : MM. Delnatte, président de la F. D. C. N. P. ; Chocquet, président d'honneur ; Seine et Pennequin, vice-présidents ; Gervois, secrétaire général ; Belières, président des loueurs de films ; P. Leleu, trésorier ; Mmes Gervois, Seine, Leleu, Eloi, Mlle Gervois ; MM. Barbieux, Bertheloti Crépin, Duthoit, Dewer, Gérard Jacob, G. Leleu, Noël, Pacôme, Montigny et Rombrecht.

A l'heure des toasts, MM. Barthélémy, Delnatte et Belières prirent successivement la parole et des souhaits furent portés à la réussite complète des désirs de la corporation.

LEF-STEW.

RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*95e Liste*)

(*Sarthe*)

BEAUMONT-SUR-SARTHE. — 25 kil. de Mamers, 2.040 habitants. Il n'y a pas de cinéma à poste fixe. Le Cinéma-Mondain de Laval vient donner chaque mois une représentation dans la Salle des Fêtes.

BESSÉ-SUR-BRAYE. — 185 kil. de Paris, 2.676 habitants. Gaz. Il n'existe pas de cinéma à poste fixe. Des établissements de passage donnent de temps à autre des représentations.

BONNÉTABLE. — 192 kil. de Paris, 4.163 habitants. Gaz. Il existe deux établissements cinématographiques : le Cinéma-Mondain de Laval qui donne tous les mois une représentation dans la Salle des Fêtes Municipale et le café Dupont, rue Joffre, qui donne une séance tous les dimanches.

CÉRANS-FOULLETOURTE. — 235 kil. de Paris, 2.170 habitants. Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

CHANGÉ. — 219 kil. de Paris, 2.119 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A étudier.

CHATEAU-DU-LOIR. — 218 kil. de Paris, 4.254 habitants. Gaz. Il existe un établissement cinématographique : le Cinéma-Pathé, Directeur M. Bourgoin.

CONNERÉ. — 190 kil. de Paris, 2.232 habitants. Electricité. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

ECOMMOY. — 233 kil. de Paris, 3.779 habitants. Gaz Il n'existe pas de cinéma. Essai à tenter.

FRESNAY-SUR-SARTHE. — 228 kil. de Paris, 2.539 habitants. Il n'existe pas de cinéma. A étudier.

LA FLÈCHE. — 250 kil. de Paris, 10.830 habitants. Gaz. Il existe un établissement cinématographique : le Cinéma-Paris, Grande Rue.

LA SUZE. — 230 kil. de Paris, 2.617 habitants. Electricité. Il n'existe pas de cinéma. A voir sur place.

LA FERTÉ-BERNARD. — 170 kil. de Paris, 4.929 habitants. Gaz et électricité. Il existe un établissement cinématographique : le Palace-Cinéma.

LE GRAND-LUCÉ. — 220 kil. de Paris, 1.955 habitants. Il existe un établissement cinématographique : le Ciné-Renvazé.

LE LUDE. — 243 kil. de Paris, 3.602 habitants. Electricité. Il existe un cinéma à l'Hôtel du Cheval Noir, Directeur M. Charrière.

(*A suivre.*) LE DÉNICHEUR.

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse, à toutes les demandes de renseignements.

Une histoire palpitante, jouée avec un entrain endiablé

Un délicieux roman d'amour

Voilà ce que nous vous offrons avec...

LE
COLLIER FATAL

Grand Ciné-Roman d'aventures sensationnelles

en ***15 ÉPISODES***

Publicité considérable | **Programme du 10 Juin**

En location aux :

CINÉMATOGRAPHES HARRY

Téléphone : ARCHIVES 12-54 | 158 *ter*, rue du Temple, PARIS | Adresse télég. : HARRYBIO-PARIS

RÉGION DU NORD 23, Grande-Place **LILLE**	RÉGION DU CENTRE 8, Rue de la Charité **LYON**	RÉGION DU SUD-OUEST 20, rue du Palais-Gallien **BORDEAUX**
RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis **MARSEILLE**	RÉGION DE L'EST 106, Rue Stanislas, 106 **NANCY**	ALSACE-LORRAINE 15, r. du Vieux-Marché-aux-Vins **STRASBOURG**

SUISSE : 1, place Longemalle, **GENÈVE** | BELGIQUE : 97, rue des Plantes, **BRUXELLES**

La Semaine Niçoise

C'est dans une apothéose de lumière, de fleurs et de parfums, que se sont déroulées les fêtes données à Nice en l'honneur des Reines de beauté !

Neuf souveraines avaient été invitées à venir parmi nous : Mlle Pauline Pô, élue reine du Midi, Mlle Yvette Mangin, élue reine de l'Ouest, Mlle Ninon Kriege, Mlle Juliette de Combettes, Mlle Estelle Rudas, Mlle Magali Arlaud, Mlle Yvonne Bonifait, Mlle Mireille Barbier et Mlle Gisèle Mundo.

Toutes, sauf l'Arlésienne Mlle Mireille Barbier, retenue dans sa ville natale par un engagement artistique, étaient arrivées à Nice samedi 26 mars, pour assister aux fêtes dont voici le programme :

Samedi 26 : arrivée, repos, emploi du temps « ad libitum ». Soirée, au Mondial-Cinéma, rue Garnier.

Dimanche 27 : matin, visite aux autorités, aux journaux et au Marché aux fleurs ; thé dans les différents hôtels ; grand diner et soirée de réception à la Jetée-Promenade, souper de gala au Ruhl.

Lundi 28 : départ en auto à 11 heures, déjeuner à la Réserve de Beaulieu ; à 2 heures, réception par le Maire de Beaulieu à la grande fête enfantine ; à 5 heures, thé à l'Hôtel Bristol ; à 6 h. 30, retour en automobile, grand dîner de gala et soirée à l'Hôtel Ruhl.

Mardi 29 : journée libre, grande soirée de gala à l'Opéra ; les Reines assisteront au spectacle en costume dans la grande loge.

Mercredi 30 : visite de Monte-Carlo en automobile, grand diner de gala et soirée à l'Hôtel Négresco.

Jeudi 31 : journée libre, grand diner au Restaurant du Casino Municipal et soirée festival monstre dans le hall.

Un des clous de cette semaine de gala a été la réception à l'Hôtel Négresco, où, autour de tables étincelantes et fleuries, j'ai noté : le Maharajah de Kapurtala, Colonel et Mrs E. Farrel, M. et Mme Touchard, Mr et Mrs C. R Murray, Commodore L. D. Beaumont, Mlle Bader, et de nombreuses personnalités.

Et, mardi matin, quatre de ces aimables souveraines, la Toulousaine, la Beauceronne, l'Alsacienne et la Niçoise, ont connu les sensations du Baptême de l'air, à bord d'un avion de la Compagnie Française d'Aviation.

Inutile de dire que la présence à Nice de ces jeunes femmes, parées du costume de leur région, a constitué une attraction des plus intéressantes pour les Etrangers actuellement sur la Riviéra, et qu'il y a lieu de louer les hôteliers qui ont tenu à prendre à leur charge tous leurs frais de séjour. Ce sont MM. Aletti, Directeur du Négresco, Emeri, Directeur du Majestic, Martinez, Directeur du Ruhl, du Savoy et de l'Hôtel de France, M. Rivelli, Directeur de l'Hôtel Royal.

A côté de ces fêtes profanes, Nice a tenu à honorer par de solennelles funérailles, ses morts glorieux venus des cimetières du front. Et, c'est au milieu d'une foule émue et recueillie, que les chars funèbres, ornés de fleurs, de palmes et de couronnes, sont passés lentement suivis des autorités civiles et religieuses et des Sociétés aux drapeaux cravatés de crêpe.

Mgr Chapon, Evêque de Nice, coiffé de la mitre d'argent et vêtu de la lourde chape de velours noir doublée d'argent des offices funèbres, a donné solennellement l'absoute pendant que le canon tonnait au loin et que sonnaient dans l'azur les cloches de toutes les églises de Nice.

DANS LES CINÉMAS.

Semaine des plus heureuses au point de vue composition des programmes et encaissement.

Tous les Exploitants Niçois ont tenu à donner aux Etrangers, comme cadeaux de Pâques, des films ayant obtenu la note très bien lors de leur présentation à Paris.

Je citerai au hasard :

Le MODERN, qui passe *Forfaiture*, et *La Tosca ;*

Le POLITÉAMA, avec *La Gamine ;*

Le ROMÉO, avec *Le Dieu du Hasard ;*

Le RIVIÉRA, avec *Les 5 Gentlemen's Maudits.*

Il est exact d'ajouter que loin de fuir la Riviéra, les hivernants y restent pour jouir de la douceur de la température et de la clarté d'un ciel merveilleux.

Aussi, les arrivées continuent, comme aux premières semaines de la saison. Après le train qui ramenait de Grasse les Reines de beauté, sont descendus à Nice : le baron Azutto, M. de Mollins, M. V. de Saint-Pol, M. J. Outrey, député, commandant et Mme des Arsis, vicomtesse Lesseville, comte Oberti, M. et Mme Bemstrom.

Et pour finir par une tête couronnée : S. M. Gustave V, roi de Suède, a passé la matinée au tennis, et après avoir déjeuné à l'Hôtel d'Angleterre, s'est rendu en automobile à Monaco.

Il était l'hôte du Prince, dans la loge duquel il a assisté à la représentation de « Parsifal ».

Paul BARRIÈRE.

PRISE DE VUES DEBRIE

Tous les perfectionnements sont rassemblés sous ce petit volume

Petit

Léger

Solide



Simple

Précis

Durable

LE DEBRIE

est l'inséparable de l'Opérateur pour le Théâtre, le Plein Air, l'Exploration

LE DEBRIE

fonctionne parfaitement, sous toutes les latitudes, à toutes les altitudes

Son mécanisme de précision est inusable.

Beaucoup d'appareils, datant de 10 années, tournent journellement, dans les plus dures conditions

Établissements ***André DEBRIE,*** 111, 113, Rue Saint-Maur, PARIS

Notices et renseignements franco par retour du courrier

Le "Courrier" à Marseille

Avec le beau temps et une douce température recommencent les excursions, parties de campagne et de pêche dont les environs de Marseille offrent un choix pour tous les goûts. Aussi se presse-t-on un peu moins autour des entrées de nos cinémas, quoique pour certains le résultat final reste le même : salle comble !

Cela s'explique lorsqu'on ouvre les oreilles. Dans les trams, dans la rue, dans les bureaux chaque jour et à chaque instant j'entends des fragments de phrases tels que : « As-tu vu *Les Deux Gamines ?* » ou « hier nous sommes allés voir les Deux... » «... joue bien Ginette... » «... Gamines, et tu sais, Chamber... », etc. C'est le grand succès du moment à Marseille !

Puisque je parle des *Deux Gamines*, entrons au Fémina où se déroule justement le 10e épisode : Le candidat de la mort. Un autre film en 4 parties *Service secret* de la Paramount y est à noter également.

Dans *Champi Tortu*, de J. de Baroncelli, nous rencontrons Alexandre, de la Comédie Française, Mme Maria Kousnezoff de l'Opéra, Alcover de la Comédie-Française et Janvier de l'Odéon, pour ne citer que les plus importants. C'est le Majestic qui donne ce film de l'A. G. C., et si je vous dis que c'est un « Film d'Art » vous saurez à quoi vous en tenir. La partie comique de ce programme est tenue par *Zigoto prisonnier amoureux*.

Au Modern nous avons un film non moins intéressant que les précédents : *Mademoiselle de la Seiglière* (Pathé) d'une interprétation unique avec Huguette Duflos et mise en scène par Antoine. *Les Loups se mangent entre eux*, comédie dramatique, et aux actualités des sports : Match de football France-Angleterre et le Grand Prix d'Auteuil.

L'avant-dernier épisode du *Comte de Monte-Cristo* passe au Régent ainsi que *Monsieur 44*, comédie, puis *Charlot et le parapluie.*

La Maison de la Douleur de la Select et *A la recherche du Bonheur*, constituent un joli programme qui ne manque pas de donner satisfaction à la fidèle clientèle de Trianon.

A Comœdia, *Tue la-Mort* continue sa série avec l'épisode *L'Inconnu*. Comme grand film il y a *La Preuve*. Un intermède chanté par Bennsati et Mlle Alba, tous deux de la Scala de Milan, donnent une agréable variation au programme,

R. W. Harrassowitz.

Le "Courrier" à Lille

Vendredi a eu lieu dans la salle du Casino, rue de la Bourse, une importante manifestation en faveur des établissements de cinéma des régions libérées.

Sur la scène avaient pris place : M. Delnatte, président de la Fédération du Nord et du Pas de-Calais, entouré des membres de la Fédération et de M. Barthélémy député du Pas-de-Calais. Avant l'ouverture de la séance on projette un film où les principaux protagonistes de l'art cinématographique dans le Nord sont représentés.

M. Delnatte, dans un exposé bref mais énergique, précise la situation et proteste contre les taxes : il compare la taxe modeste appliquée aux théâtres, auprès de celle très élevée imposée aux cinémas. « Ces impôts sont insupportables, dit-il, et nous devons faire valoir le droit que nous avons de vivre de notre métier ».

M. Barthélémy, député, dit qu'il est nécessaire d'adopter un régime spécial pour les régions libérées. Un projet déposé dans ce sens ne lui paraissant pas suffisant, il a pris l'initiative d'en déposer un autre. Les adversaires du cinéma sont nombreux : le théâtre d'abord, les tavernes et les brasseries .., le Parlement, enfin !

Après un exposé sur ces taxes, il ajoute : « Pour aboutir, il faut vous unir et demander les appuis de ceux qui peuvent vous aider : la presse et les parlementaires ».

La réunion se termina par un banquet au « restaurant Alcide » présidé par M. Barthélémy, ayant à ses côtés MM. Delnatte, président, Seine et Pennequin, vice-présidents ; Gervois, secrétaire général, et Belières, président du Syndicat des loueurs de films.

Quelques toasts pleins d'humour clôturèrent très heureusement cette réunion confraternelle.

B. Auvertin.

L'Egypte sur l'écran

Le peintre parisien Roger Irriéra, chargé par le Ministère Français de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts d'une mission iconographique en Orient, fait prendre, au cours de son voyage, par un des plus anciens et plus remarquables opérateurs de prises de vues cinématographiques professionnels, Roger Mongobert, une série de films documentaires et artistiques, dans toutes les régions baignées par la Méditerranée orientale, de la Cilicie à la Tripolitaine.

Le Gouvernement Egyptien, comprenant tout l'intérêt que présentent pour la propagande du pays à l'étranger des films réalisés dans de telles conditions, a prêté aux deux artistes un vigoureux appui, grâce auquel bientôt les écrans du monde entier présenteront aux foules qui l'ignorent l'Egypte des âges disparus, les vestiges incomparables de son merveilleux passé, mais encore l'Egypte féerique de l'âge islamique et l'Egypte contemporaine avec sa population, son ciel, sa couleur, son industrie, son agriculture, son commerce. Le tout amalgamé dans l'enchantement d'une mise en scène qui, combinant l'art du peintre à la science parfaite de l'opérateur, nous offrira la poésie du Nil, les couchers de soleil et les nocturnes sur le fleuve immense et l'infini désert.

Rien n'a été par eux négligé de ce qui pouvait mettre en valeur l'Egypte aux yeux de l'étranger et attirer ce dernier vers nous. Ils ont été admirablement aidés dans l'accomplissement de cette partie si délicate de leur tâche par M. Baehler et ses directeurs des « Upper Egypt Hotels ». Cette collaboration, qui leur apportait sa profonde connaissance des moyens que possède notre patrie d'attirer, de séduire et de retenir l'étranger, leur a permis de montrer une Egypte pays de rêve, où tout semble fait pour la joie d'y vivre ; le climat, le pittoresque, la beauté du paysage et le souvenir d'un impérissable passé.

(*Le Journal du Caire*).

Dernières Nouvelles d'Amérique

Le film *Dollars et Destinée*, dans lequel l'excellent artiste français Paul Capellani tient le principal rôle, a été projeté ces derniers jours à New-York. Ce film est édité par la « Joe Horwitz Productions ».

J'Accuse, *Le Petit Café* et *La Rafale*, sont les trois premiers films français qui paraissent actuellement sur les écrans New-Yorkais.

Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de Vincent Belasco Ibanez, vient d'obtenir un grand succès au Lyric Theatre de New-York, sur l'écran duquel il a été projeté.

Ce film est d'une éloquente propagande pour la France.

La Famous Players Lasky Corporation reporte que ses bénéfices nets (après paiements des taxes fédérales) se sont élevées, pour l'année 1920, à la coquette somme de 4.956.129 dollars, soit au change actuel 66.645.000 francs.

Les œuvres françaises dans les théâtres de New-York.

Au Belasco, *Deburan*, adaptation américaine par Granville Barbier de la fameuse pièce française écrite par Sacha Guitry.

Au Central, *Afgar*, extravagance musicale basée sur le livre des auteurs français Michel Carré et André Barde, musique de Charles Cuvillier.

Au Century, *In the Night Watch*, mélodrame en 3 actes, traduit du français *La Veillée d'Armes*.

Louis Monfils.

GIGOLETTE

Grand Drame parisien en quatre Epoques, par

M. Pierre DECOURCELLE

Mise en scène de M. H. POUCTAL

est l'œuvre

LA PLUS ÉMOUVANTE

LA PLUS DRAMATIQUE

LA PLUS POPULAIRE

Adaptée à l'écran depuis

"LES MISERABLES"

La Présentation de

GIGOLETTE

Grand Drame Parisien en quatre Epoques, par

M. Pierre DECOURCELLE

Mise en Scène de M. H. POUCTAL

fut

UN TRIOMPHE

PATHÉ

Société d'Éditions Cinématographiques

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE



COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHIE
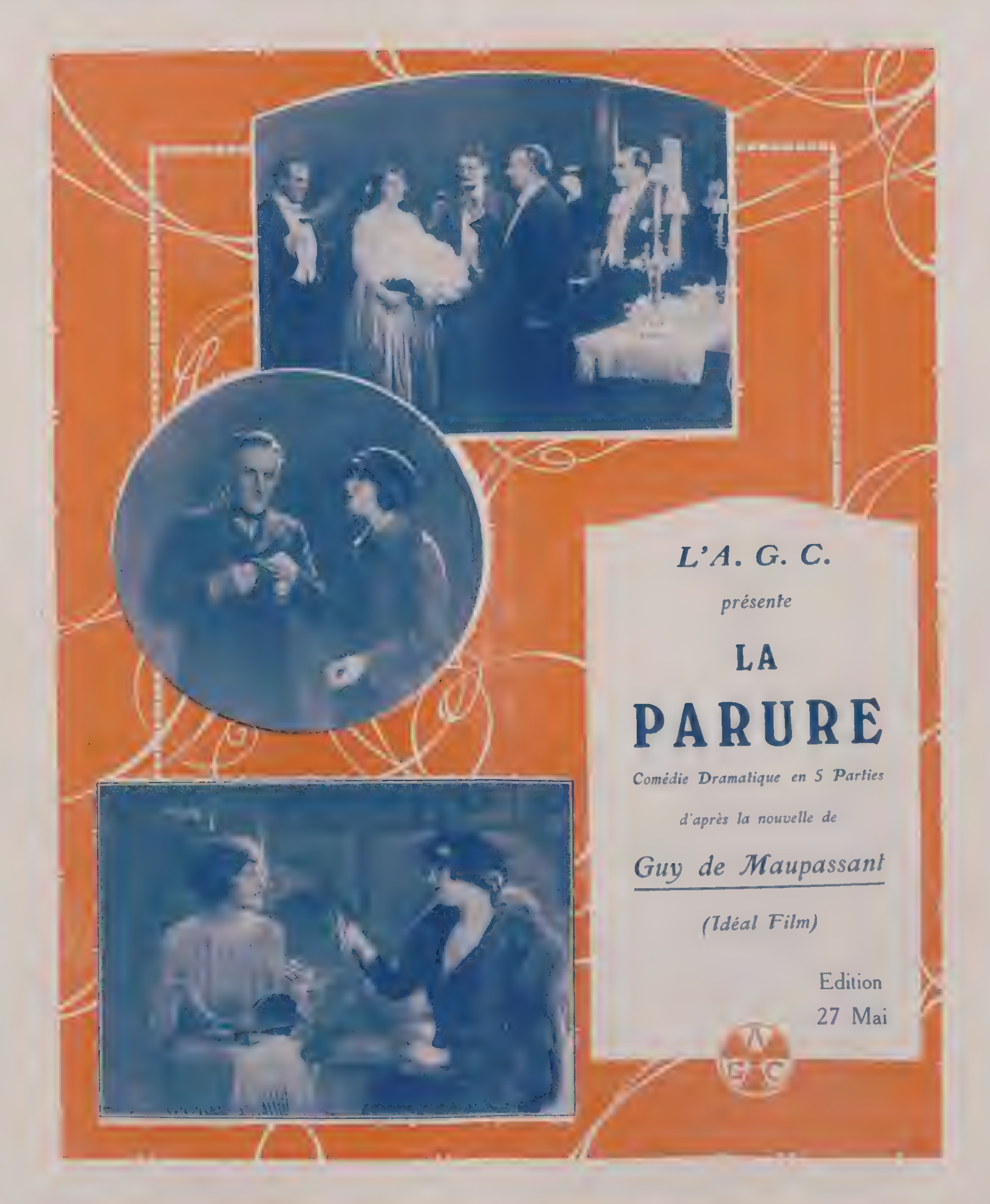


GIGOLETTE

Sera éditée

1re Epoque : Les Ailes Blanches	2e Epoque : La Bataille de la Vie	3e Epoque : Les Dessous de Paris	4e Epoque : Rédemption
LE 6 MAI	LE 13 MAI	LE 20 MAI	LE 27 MAI

TRÈS IMPORTANTE PUBLICITÉ : 1 Affiche 240×320 - 1 Affiche 160×240 - 1 Affiche de Texte - 1 Affiche phototypique 90×130
8 Affiches 120 × 160 (2 par Epoques) - Série de 16 Photos-bromure - Brochures illustrées

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE



COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CINÉMATOGRAPHIE

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CINEMATOGRAPHIE



Édition 20 Mai

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

HENRY B.



LA VEDETTE DU J



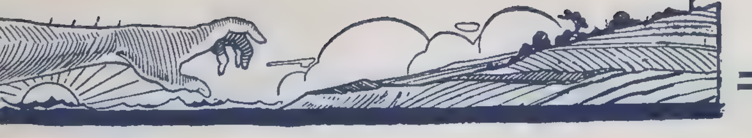


da

Le Vé



Drame d'Aventures





WALTHALL

OUR EN AMÉRIQUE





ns

engeur

Scénario Captivant



Blanc et Noir

COMEDIE-CHRISTIE DES PLUS GAIES

PRÉSENTATION : le 18 Avril 1921, à la Mutualité

(Après-Midi — Salle du Bas)



EDITION :

le 20 Mai 1921



Prochainement :

G. P. C. présentera

LA DÉLICIEUSE

OLIVE THOMAS

Dans une Charmante Comédie Sentimentale

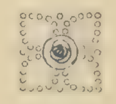
L'HÉRITIÈRE D'UN JOUR


M. BAGRATIDE
de la Comédie Française
Dans
LES TROIS GRAINES NOIRES
RETENEZ IMMÉDIATEMENT
ce Film à Épisodes Français
Pour tous renseignements, s'adresser aux Agences Régionales:
Alger. 1, Rue de Tanger
Bordeaux. 32, Rue Vital-Carles
Bruxelles. 74, Rue des Plantes
Lille. 28, Rue Neuve
Lyon. 5, Rue de la République
Marseille. 5, Rue de la République
Nancy. 2, Rue Don Calmet
Nantes. 3, Rue Crébillon
Rouen. 70, Rue des Carmes
Toulouse. 13, Place Matabiau
Film en huit Episodes
ECLIPSE


ECLIPSE
UNIVERSAL FILM — EDITION ECLIPSE
FRANK MAYO
dans
L'INDOMPTABLE

PATHÉ

═ PRÉSENTERA LE ═





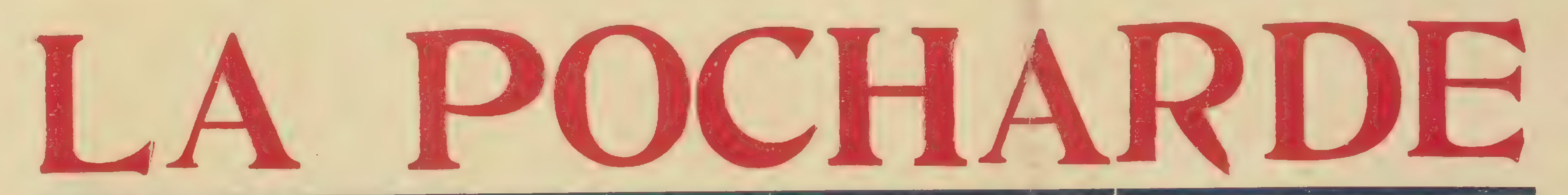


à l'ARTISTIC

61, rue de Douai, 61

à 2 h. 1/2 précises


ECLIPSE
UNIVERSAL FILM EDITION ECLIPSE
FRANK MAYO
dans
L'INDOMPTABLE



LA POCHARDE



Grande Série FRANÇAISE en Douze Chapitres

Production

Ermolieff-Film

d'après le célèbre Roman de

= M. Jules MARY =

Mise en scène de M. ÉTIÉVANT

Edité par

PATHÉ



Sera publiée dans

LA LIBERTÉ

et les

Grands Quotidiens

de Province

Sera éditée le

3

Juin

Vous fera réaliser durant

12 Semaines

LE MAXIMUM

de

Recettes

Ne retenez **RIEN** *avant d'avoir vu*

LA POCHARDE


Mme
Huguette
DUFLOS
de la
Comédie
Française
dans
LILY VERTU
FILMS L'ALOUETTE
EDITION ECLIPSE

Messieurs les Directeurs,

Retenez vos Programmes à la Société des Films "ÉCLIPSE".

Ses Drames font les plus fortes semaines.

LE DROIT DE TUER — Marivaux — Marcadet-Palace — Batignolles-Cinéma — Saint-Paul — Demours — Voltaire - Palais-Montparnasse — Royal-Wagram — Lyon-Palace — Select — Max Linder.

PRÈS DES CIMES — Théâtre des Ternes — Barbès-Palace — Cyrano — Ciné-Opéra — Palais des Fêtes — Demours-Palace — Electric-Palace — Gaieté Parisienne — Gaieté-Palace.

LA DOUBLE ÉPOUVANTE — Marivaux — Splendid Cinéma Palace — Maine-Palace — Cinéma St-Paul — Max Linder — Montrouge-Palace — Demours-Palace — Barbès-Palace — Palais des Glaces — Palais Montparnasse.

LE TALION — 14 premières semaines.

LE TRAQUENARD — 12 premières semaines.

Suivez ses nouveaux Comiques :

LE CIRQUE DE LA VERTU — Batignolles-Cinéma — Maillot-Palace — Marcadet-Palace — Aubert-Palace — Saint-Paul — Lutetia — Montrouge-Palace — Lyon-Palace — Colisée — Max Linder — Demours-Palace — Palais des Fêtes — Danton-Palace — Palais Montparnasse — Ciné-Opéra — Palais de la Mutualité — Palais des Glaces.

JOE GENTLEMAN — 16 premières semaines.

TÉLÉPHONE :
CENTRAL 27-44
LOUVRE 32-79

Société des Films ÉCLIPSE
94, Rue Saint-Lazare
PARIS



COSMOPOLIS

de Paul BOURGET de l'Académie Française

EST UN FILM REMARQUABLE

par sa mise en scène grandiose et toute artistique.

COSMOPOLIS

... Mise en scène de Gaston RAVEL ...

est d'une exécution forçant l'admiration.
La Photographie est parfaite et tous les tableaux
sont de vrais régals pour les yeux et l'esprit.
C'EST UN GRAND FILM

COSMOPOLIS

sera présenté par **L. AUBERT** **(U. C. I.)**

Le Courrier Scientifique

Les studios modernes tendent à faire un usage de plus en plus large des projecteurs.

Ces appareils sont utilisés de façons très diverses qui se ramènent généralement à deux : ou concentrer un faisceau sur une scène ou un sujet de manière à produire des effets de lumière violents ou des effets de silhouettage, ou utiliser un faisceau aussi divergent que possible pour produire une ambiance, soit directement, soit par réflexion ou par diffusion.

Les appareils utilisés se ramènent au type « de marine ».

Dans ce genre de projecteurs, l'arc électrique éclate devant un miroir de courbure convenable, le charbon positif, sur lequel se forme le cratère, source principale des rayons lumineux étant tourné vers le miroir. De cette façon, tous les rayons émis par ce cratère frappent le miroir, s'y réfléchissent et sont renvoyés à l'extérieur. Une tôlerie de forme circulaire protège l'ensemble.

Le réglage des charbons se fait soit à la main, pour les petits modèles, soit automatiquement pour les modèles à forte intensité. En outre, toute la lampe peut être animée, dans le projecteur, d'un mouvement de translation de façon à faire varier la distance au miroir du cratère positif. Par ce procédé, la divergence du faisceau peut varier depuis le parallélisme ou même le croisement, jusqu'à la plus grande ouverture.

Lorsqu'on veut utiliser pour un usage cinématographique un projecteur quelconque, on remarque qu'il n'est pas possible de régler ainsi l'ouverture du faisceau. Quand on s'écarte, en effet, d'une position bien définie voisine du foyer, en même temps que le diamètre augmente ou diminue, une tache sombre correspondant à l'image du charbon négatif et aux porte-charbons se forme dans la zone lumineuse. De ce fait, cette dernière n'étant plus homogène, ne convient plus pour la prise de vues. Ce n'est donc que par une étude toute spéciale de l'optique du projecteur qu'il est possible de réaliser la condition exposée plus haut.

Le miroir est généralement en verre, cette matière étant jusqu'ici celle qui réfléchit le mieux les radiations voisines du bleu, utilisées dans la prise de vues.

Il a le grave inconvénient de se fendre lorsque la chaleur de l'arc est excessive, ce qui se produit le plus souvent lorsque l'arc travaille pointé vers



le sol, l'échauffement du miroir étant ainsi facilité.

Dans des applications récentes, nous nous sommes bien trouvés de l'usage du miroir métallique nickelé. La couche de nickel, il est vrai, se

couvre assez vite d'un dépôt ténu produit par la combustion des charbons. Il suffit, avant chaque séance, de nettoyer soigneusement le miroir avec un linge fin, pour lui rendre son éclat primitif.

Le mécanisme de réglage de la lampe doit avoir les mêmes qualités que celles que nous avons exigées pour la lampe de studio, c'est-à-dire que la fixité doit dominer, alliée à une sécurité de marche absolue.

Le charbon négatif servant uniquement à amener le courant jusqu'à l'arc doit être de diamètre aussi réduit que possible, pour éviter que dans ces conditions il ne s'échauffe, les fabricants sont conduits, ou à lui incorporer une baguette métallique augmentant sa conductibilité, ou à le recouvrir d'un dépôt métallique généralement de cuivre.

Notons également en passant que dans quelques projecteurs étrangers, la divergence de rayons est obtenue, non pas en déplaçant la lampe comme nous l'avons indiqué plus haut, mais en plaçant devant le projecteur une glace à échelons faisant diverger les rayons. Ce procédé a l'inconvénient d'absorber beaucoup de lumière et il est bien inférieur à celui que nous avons préconisé.

L'intensité utilisée dans les projecteurs les plus puissants en usage dans les studios est de 150 ampères et leur diamètre est de 0 m. 60 environ. Dans les plus petits projecteurs qui ont un diamètre de 0 m. 25, l'intensité n'est que de 30 ampères. Il ne faut pas, pratiquement, descendre au-dessous de cette intensité.

Faute de mieux, beaucoup de metteurs en scène se servaient jusqu'ici de boîtes à lumière identiques à celles qui composent les lanternes de projection. Dans ces appareils, l'arc électrique est placé devant un condensateur qui recueille tous les rayons qui tombent sur sa surface et qui les fait converger. Cette manière de faire n'est pas à recommander car, outre l'absorption considérable de rayons actiniques produite par la grosse épaisseur du condensateur, ce dernier se « recuit » à la



chaleur de l'arc et prend alors une teinte jaunâtre qui arrête la grande majorité des rayons utiles.

Le projecteur doit être élevé assez haut pour que le faisceau lumineux puisse passer au-dessus

UN DRAME SOUS NAPOLÉON

Réalisation Cinégraphique de l'Œuvre de

CONAN DOYLE

par

GÉRARD BOURGEOIS

UN FILM EXCEPTIONNEL

2 Epoques de 2.000 mètres environ



PARIS

Très Prochainement

des feuilles de décor. Il est nécessaire, pour cela, de le monter sur un pied extrêmement stable permettant de l'élever à 6 mètres de hauteur environ. Ce pied doit être assez mobile et assez réduit pour que le projecteur puisse être déplacé facilement entre les décors, les meubles et tous les obstacles qui encombrent toujours un studio. Il doit permettre encore d'abaisser le projecteur jusqu'au sol de façon à le visiter commodément pour le nettoyage et le changement des charbons.

Notons en terminant, que tout bon projecteur de studio doit être muni d'un diaphragme du genre « iris » permettant de limiter à volonté le diamètre du faisceau. Faute de diaphragme, on peut utiliser des séries de caches découpées en tôle. Ce dernier procédé est moins commode.

La fourniture de projecteurs de studios était jusqu'ici le privilège des Américains. Depuis quelques mois, la maison française Sautter Harle a lancé sur le marché un modèle de projecteurs qui répond à tous les désiderata et qui, en tout cas, est bien supérieur aux modèles étrangers comme sûreté de marche et comme fini de fabrication.

Les figures ci-contre représentent ce projecteur. Dans la première, il est monté sur son pied. Dans la seconde, il est possible d'avoir une idée de la lampe. Cette dernière est du type à charbons « tournants ». Le charbon positif, en effet, est animé d'un mouvement de rotation autour de son axe, mouvement indépendant de l'avancement qui se produit comme dans les autres projecteurs.

P. BARBADE.

Le Courrier Financier

La Bourse est influencée par le mauvais état des marchés dans les pays à change élevé. Cependant, par ailleurs, la situation s'améliore. L'équipée du roi Charles en Hongrie n'aura pas de suites. L'offensive grecque paraît déjà jugulée; il faut espérer que la paix va renaître enfin en Orient. Nous avons aussi la réponse allemande à l'Amérique, réponse habile, calculée pour amener un contrôle et une atténuation des réclamations et des sanctions proposées par la France. Berlin propose un emprunt international, solution qu'on sait ne pas être vue d'un mauvais œil à Londres et à Washington.

La question qui, à l'heure actuelle, intéresse au premier chef notre marché financier, non seulement par son importance en elle-même, mais aussi par l'attitude qu'elle donne au Stock-Exchange de Londres, est celle de la crise ouvrière en Angleterre. Il ne s'agit plus maintenant seulement de la grève des mineurs, mais de la menace de grève des cheminots. Il ne faut pas compter pendant quelque temps sur Londres pour nous donner une orientation quelconque sur les valeurs internationales. Mais cette situation de l'Angleterre est véritablement le seul point noir qui existe actuellement pour la Bourse.

Les indications qui nous viennent des Etats-Unis sont absolument nettes. La réponse américaine à l'Allemagne permettra de déblayer le terrain pour les futures conversations, et en tout cas, elle désarme à l'avance tout essai de combativité allemande.

Le marché français est plein de patience et il reste dans l'optimisme en se résignant à attendre encore quelques séances avant de pouvoir se remettre à travailler. La situation économique du pays s'améliore lentement.

Peu de modifications dans le compartiment de Rentes dont la tendance reste d'ailleurs satisfaisante.

Parmi les valeurs de pétrole, la Mexican Eagle reste à 315 francs. On retrouve la Royal Dutch sans écart notable à 26.500 fr. de même que la Shell à 200 fr. et dans le groupe roumain, on retrouve l'Omnium International à 570 fr., la Steaua Romana à 570 francs.

Dans le groupe russe, la tendance est ferme. Bakou s'avance à 2.258 fr.; Lianosoff, 452 fr.; Grosnyi, 1.865 francs.

Légère amélioration de la tendance des valeurs de sucre. On négocie l'action Sucreries d'Egypte à 753 fr., la part à 1.345 fr. contre respectivement



758 fr. et 1.340 fr., en précédente clôture. Les Raffineries Say poursuivent leur mouvement de reprise à 1.185 francs.

Affaires assez actives en valeurs industrielles russes. Le Platine s'inscrit à 580 fr. On retrouve la Maltzoff à 330 fr.; Taganrog à 210 fr.; Dnieprovienne, 1.015 francs.

La Compagnie du Rio-Tinto en vertu de son droit, décide de rembourser par anticipation les 50 millions de pesetas en obligations 6 0/0, émises en Espagne. Ce remboursement aurait lieu en même temps que le paiement du prochain coupon de juillet ou, au plus tard, le mois prochain. On a appris que la Compagnie de Rio-Tinto, en faisant son émission, n'avait été que l'intermédiaire du gouvernement anglais, qui avait besoin à l'époque de se procurer des pesetas, alors que celles-ci faisaient prime sur la livre sterling. La position des changes s'étant modifiée en faveur de la livre sterling, qui vaut présentement un peu plus de 28 pesetas, il est tout naturel que le débiteur réel songe à se libérer dans de bonnes conditions.

Les directeurs de cinématographes viennent de renouveler le bureau de leur syndicat dont, pour la deuxième fois, M. Léon Brézillon a été nommé président par acclamations. La discussion sur le projet de loi Bokanowski a été chaude. Elle sera reprise, d'ailleurs, au cours d'une réunion spéciale. D'ores et déjà, cependant, la majorité des directeurs de cinématographes réclament deux amendements au texte dont M. Benoît-Lévy a indiqué aux lecteurs du *Courrier* les principes essentiels. Ils demandent :

a) Un paragraphe n'imposant pas à plus de 6 0/0 de taxe d'Etat les petites exploitations n'atteignant pas 10.000 fr., et à 3 0/0 celles qui n'atteignent pas 5.000 fr. de recettes brutes mensuelles.

b) Un paragraphe prévoyant un régime de justice et d'équité en faveur de leurs collègues des régions dévastées, conformément à l'amendement déposé par M. Barthélémy, député du Pas-de-Calais.

Enfin, les directeurs de cinématographes ont décidé, à l'unanimité, « la fermeture immédiate de tous les cinémas de France » au cas où la loi Bokanowski amendée ne serait pas votée par le Parlement.

En somme, la physionomie du marché est assez satisfaisante, et il faudrait peu de chose pour que les affaires retrouvassent une réelle activité.

DE RIGNY.

La Société en nom collectif sous la raison sociale :

M. Dermond et A. Giurich, vient d'être fondée à Smyrne, rue Maltais, n° 7.

Cette Société s'occupera de toutes sortes d'affaires de Commerce et Représentation et spécialement de la vente, achat et location de films cinématographiques, appareils et accessoires ainsi que de toute installation électrique concernant la cinématographie.

Messieurs les Actionnaires de la Société du Grand Cinéma Lecourbe sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, pour le mercredi 27 avril 1921 à 11 heures du matin, au siège social, 115, 117, rue Lecourbe, à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1° Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 1920;

2° Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les opérations du même exercice;

3° Approbation des comptes de cet exercice;

4° Quitus aux Administrateurs pour leur gestion en 1920;

5° Fixation du dividende et affectation du solde du compte profits et pertes;

6° Fixation de la date de mise en paiement du dividende;

7° Détermination de l'époque du tirage au sort des actions à amortir;

8° Autorisation à donner aux Administrateurs en conformité de l'article 27 des statuts;

9° Election d'un Administrateur;

10° Nomination des Commissaires aux comptes et fixation de leur rémunération.

L'Assemblée Générale se compose des Actionnaires possédant dix actions au moins. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les Actionnaires, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée Générale, doivent déposer leurs titres au siège, ou lui faire parvenir avant le 15 avril courant, justification du dépôt de leurs titres dans un établissement de crédit. (P. A. 2 avril 1921).

M. Baudon, Saint-Lô, a vendu à M. Coquet le cinéma qu'il exploitait 3, rue de Beauvais, à Senlis. (A. P.)

M. Comolet a vendu à M. Léman le cinéma qu'il exploitait, 4, place de la République, à Bondy. (P. A.)

Pour l'achat d'un cinéma scolaire, le Conseil Municipal d'Angers décide d'y participer pour une somme de 200 francs.

La succession Dubreuil a vendu à MM. Offenstadt G. M. et N. le cinéma 12, rue de Rambouillet, à Paris. (A. P.)

Par acte sous seings privés en date du 7 mars 1921, M. Antoine Comolet, demeurant à Paris, boulevard Rochechouart, n° 9, a vendu son fonds de commerce de cinématographe dénommé :

Grand Cinéma du Casino de la Gare, qu'il exploite à Bondy (Seine), 4, place de la République, à M. et Mme Louis Léman, demeurant à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise). P. LECOMTE.

(P. A. 31 mars 1921).

M. Pernet a vendu à M. Debeaurian, le cinéma qu'il exploitait, 50, allée d'Antin, Le Perreux (Seine). (P. A. 6 avril 1921).

Suivant acte en date du 3 mars, Me Huillier, notaire, MM. Gausseran frère et sœur ont fondé une Société ayant pour objet le Cinéma. Capital 100.000 francs. Siège social : 77, rue de la Chapelle, Paris.

(P. A. 23 mars).

Le " Courrier " Judiciaire

Notre article sur les « Engagements d'artistes » paru dans *Le Courrier* du 19 mars dernier, nous vaut la lettre suivante de notre confrère et ami M. Pierre Riffard, Conseiller Prud'homme :

« Mon cher Le Fraper,

« 1° Jamais jusqu'à ce jour, la Section du Commerce (artistes) n'a rendu de jugements ou fait des conciliations en appliquant le tarif de la C. G. T. à nos collègues *n'ayant que des contrats verbaux.* Le tarif a toujours été fixé après entente entre les deux partis.

« Sauf bien entendu pour les établissements qui ont accepté le tarif de la C. G. T. et ils sont fort rares parmi les cinémas ;

« 2° Les contrats, dit-il, sont présumés transmis *aux successeurs.*

« C'est tout le contraire. Pour que le successeur soit déclaré responsable (*en garantie*), il est de nécessité qu'il se *soit engagé nettement* à se substituer au vendeur pour l'exécution des dits contrats. Du reste l'artiste ne peut poursuivre que *celui* qui l'a engagé ; il n'existe aucun lien de droit avec le successeur ;

« 3° Pour le délai congé, encore une erreur, le préavis de 15 jours ne s'applique qu'aux musiciens. Celui des chefs d'orchestre est d'un mois. Pour les artistes lyriques, ils ne font que *7 jours de travail* dans les cinémas ;

« 4° Les contrats collectifs ne peuvent en aucun cas « s'appliquer indifféremment. Les employés et em- « ployeurs ne sont pas liés par une convention collec- « tive de travail lorsqu'ils ne sont pas membres des « syndicats ou groupes qui l'ont conclue et lorsqu'ils « n'y ont pas adhéré directement ».

(Cassation c. c. 5-1-1921.)

« En matière de conventions collectives les patrons et employés affiliés à ces syndicats prennent un engagement qu'ils ne peuvent modifier sans le consentement de tous les autres partis en cause. *Ils aliènent absolument leur liberté de traiter,* LIBERTÉ QU'ILS PEUVENT d'ailleurs recouvrer EN SE RETIRANT du syndicat.

(Conseil des Prud'hommes, 13 novembre 1920.)

« 5° Quant aux contrats verbaux... ils sont de jurisprudence constante même en Cour d'Appel.

« Mon cher ami, en dehors de ces quelques rectifications, je me permets de répéter que c'est un très grand tort de supposer, même une seconde, qu'un Conseiller prud'homme manque à son devoir de juge.

« Il n'existe plus de patrons, ni d'employés, mais *des collègues* voulant être *des conciliateurs,* chose qui parfois est difficile en présence de certains fondés de pouvoir voulant persuader leur client qu'ils *ont tout fait pour leur défense.*

« J'espère, Mon cher Le Fraper, que vous nous aiderez à faire comprendre... que nous voulons rester des amis à tous, et qu'avec confiance, patrons et employés viennent à nous.

« Bien cordialement,

P. RIFFARD.

Administrateur de la Chambre Syndicale, des Directeurs de Cinémas Conseiller Prud'homme (patron).

Nous avons communiqué cette lettre à notre Conseil, dont la réponse fera l'objet du prochain article du *Courrier.*

D'ores et déjà Me Barthié nous a fait connaître son opinion : « Votre correspondant a raison de protester. En théorie peut-être n'a-t-il point tort, mais pratiquement, et cela seul nous intéresse, le jugement que nous publierons est indéniablement contraire à sa théorie.

Aussi les articles parus dans le *Courrier* sont-ils intitulés « Courrier Judiciaire » et non « Courrier Juridique » et cela seul marque la différence qu'il y a de la « théorie pure » à la pratique judiciaire.

C. L.

Au Syndicat Français

Le Syndicat Français des Directeurs de Cinématographes s'est réuni hier, en Assemblée Générale annuelle, et a procédé à l'élection du Conseil d'Administration et du bureau pour l'exercice 1921.

M. Léon Brézillon a été élu président; MM. Mazella, Boissel, Jallon, Chataignier, vice-présidents; Raymond Couard, trésorier; Chardon, trésorier-adjoint; Boutillon, secrétaire; Delalande, secrétaire-adjoint; M. Dupont, syndic; Riffard, Yvart, archivistes; Detay Georges, Saverne, commissaires aux comptes; MM. Morel, Droz, Clouet, Deunier, Rigaud, Bernheim, Verdier, Garnier, Chaumet, Lasserre, Gandon, Champagne, Detay Albert, Carillion, Harry-Marx, administrateurs.

En fin de séance l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité des 300 directeurs présents.

Les membres adhérents du Syndicat des Directeurs de Cinématographes, réunis en assemblée générale statutaire annuelle le mercredi 30 mars, au Palais des Fêtes de Paris, au nombre de 300, approuvent pleinement le bureau et le Conseil d'Administration dont les pouvoirs expirent ce jour, pour les campagnes énergiques qu'ils n'ont cessé d'entreprendre pour la défense et intérêts de la Cinématographie Française en général et des intérêts des exploitants en particulier.

Leur renouvellent leur confiance et leur adressent leurs remerciements et leurs félicitations, les engagent à continuer sans relâche leur action auprès des pouvoirs publics pour qu'ils obtiennent en faveur des cinématographistes :

1° L'application du droit commun ;

2° L'égalité devant l'impôt;

3° La suppression de tous les abus, taxes, impôts particuliers de tous les genres qui entravent l'essor de l'industrie cinématographique et nuisent à son libre développement.

4° Invitent M. Bokanowski, député, à introduire dans le projet actuellement déposé au bureau de la Chambre :

a) Un paragraphe n'imposant pas à plus de 6 0/0 de taxe d'Etat les petites exploitations n'atteignant pas 10.000 francs, et à 3 0/0 celles qui n'atteignent pas 5.000 francs de recettes brutes mensuelles.

b) Un paragraphe prévoyant un régime de justice et d'équité en faveur de leurs collègues des régions dévastées, conformément à l'amendement déposé par M. Barthelémy, député du Pas-de-Calais.

Invitent le Conseil d'Administration nouvellement élu pour l'exercice 1921 à faire aboutir les revendications énoncées pour notre programme pour 1921 :

Obtenir l'assimilation au théâtre ;

Obtenir l'application du droit commun en matière fiscale et la suppression de la taxation spéciale subie par les spectacles ;

Obtenir qu'une taxe unique de 10 0/0 soit perçue sur les spectacles, comme sur tous les commerces de luxe ;

Obtenir la suppression du Droit des pauvres, ou tout au moins la revision du mode de perception, afin qu'il soit perçu sur l'ensemble des contribuables et non sur les directeurs de spectacles, seuls ;

Obtenir la revision de la loi du 25 juin 1920 et la suppression du paragraphe permettant la perception des taxes municipales ;

Obtenir l'abaissement des tarifs du service d'ordre, ou leur limitation;

Obtenir la suppression du service des pompiers qui sont complètement inutiles dans les cinémas ;

Obtenir la reconnaissance du courant nécessaire à l'arc de projection comme utilisation de force motrice ;

Obtenir le visa unique pour les films et la suppression des censures locales ;

Obtenir la revision de la loi de 1884 pour tout ce qui concerne les pouvoirs du maire en matière de spectacle, soit :

1° La suppression de la concurrence déloyale faite par les municipalités qui exploitent directement ou indirectement des salles de cinéma; 2° les abus commis par les maires qui donnent des autorisations illimitées aux forains, nomades et ambulants, qui concurrencent illégalement les exploitants sédentaires ;

Obtenir que tous les patronages laïques ou religieux soient soumis aux mêmes réglementations et aux mêmes charges et impôts que les exploitants patentés, dès qu'ils perçoivent un droit d'entrée, sous quelque forme que ce soit ;

Obtenir la reconnaissance de la propriété commerciale ;

Obtenir l'admission d'un régime de justice et d'équité en faveur de nos adhérents des régions dévastées ;

Organiser au profit de tout le personnel de la corporation :

1° Les œuvres de prévoyance et d'assistance sociale ;

2° Fonder la Mutuelle du Cinéma ;

3° Fonder la Maison de Retraite du Cinéma,

décident à l'unanimité :

qu'en cas où le projet Bokanowski amendé, ne serait pas pris en considération au Parlement, de donner mandat au Conseil d'Administration pour organiser et décider avec le concours de la Chambre Syndicale de la Cinématographie Française et celui de tous les Syndicats et Organisations régionaux de France, la fermeture immédiate de tous les cinémas jusqu'à ce que pleine et entière satisfaction soit donnée aux exploitants de toutes les salles de cinématographes de France.

(Communiqué. 31 mars 1921.)

LES BEAUX FILMS

GIGOLETTE

Grand drame parisien en 4 Epoques, par Pierre Decourcelle. Mise en scène par M. H. Pouctal.
Présenté au Palais de la Mutualité, le mercredi 6 avril, par Pathé-Consortium-Cinéma.

Cette pièce, qui rappelle les plus beaux films sociaux tels que *Les Misérables* et *Travail*, est d'une qualité remarquable. Le roman de M. Pierre Decourcelle a été réalisé avec toute la vérité et l'émotion que lui méritait son succès.

PREMIÈRE EPOQUE : *Les Ailes blanches.*

Dans une petite ville un brave ouvrier, Jean Vauquelin, vit seul avec sa petite fille Zélie. L'enfant, à ce moment malade, est soignée avec une grande charité par une riche jeune fille Blanche de Kergoven. Or, le substitut du Procureur, Georges de Margemont, est fiancé à Blanche de Kergoven. Jean Vauquelin, ému par la beauté de la jeune fille et les soins dont elle a entouré sa petite Zélie, veut, pour la dernière fois que Blanche vient voir sa petite protégée, guérie maintenant, lui exprimer toute sa reconnaissance et lui offrir un bouquet. « Vous ne reviendrez donc plus, Mademoiselle », dit-il.

— « Je ne pourrai pas, M. Vauquelin, je vais être prise par les préparatifs de mon mariage ».

Cette nouvelle stupéfie l'ouvrier.

Au sentiment obscur de la reconnaissance se mêle un désir de folie.

Il n'a plus conscience de ses paroles ni de ses actes. Blanche effrayée veut fuir, Vauquelin ne lui en laisse pas le temps.

Aux cris de la jeune fille, Mme Arnaud, une voisine, se précipite chez Vauquelin avec son fils Charles. Bientôt un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, s'assemble devant la porte.

Vauquelin est arrêté et la petite Zélie arrive et aperçoit son père à qui un gendarme passe les menottes.

Georges de Margemont est là aussi, affolé et dissimulant son désespoir. Il tente d'éviter le scandale et obtient que le nom de la victime ne soit pas communiqué à la presse.

Le lendemain, Georges n'en pouvant plus et, sur le conseil de son ami intime, le Dr Bernay, raconte le drame à son père. M. de Margemont dicte à son fils ce qu'il croit être son devoir : Georges de Margemont épousera Blanche de Kergoven.

La Cour d'Assises condamne Jean Vauquelin à 20 ans de travaux forcés. La petite Zélie est recueillie par la compatissante Mme Arnaud.

Pendant ce temps, Mlle de Kergoven a emmené sa nièce Blanche dans sa propriété de Mordelles.

Jacques près de sa fiancée est complètement heureux. Hélas, ce bonheur sera de courte durée, car le Dr Bernay annonce à Blanche, soudainement malade, qu'elle va être mère !

Affolée, Blanche décide de se suicider.

Georges de Margemont la sauve à temps d'une mort certaine.

Après ce drame, les deux jeunes gens se marient. L'enfant de Blanche, la petite Marie, a été confiée à Mme Arnaud.

Dans le ménage Margemont, une autre petite fille, Geneviève, est venue apporter la grâce et la consolation de sa présence ; mais souvent la mère pense à l'enfant abandonnée à la garde d'une étrangère.

Un jour on apprend une triste nouvelle : la petite Marie vient de mourir.

DEUXIÈME EPOQUE : *La Bataille de la vie.*

Malgré la nouvelle que Georges avait annoncée à sa femme, la petite Marie qu'on avait surnommée « Pâlotte » était vivante.

Connaissant le douloureux secret de la famille de Margemont, le Dr Bernay avait pris sur lui de faire croire à la mort de l'enfant.

Malheureusement, le commerce modeste de Mme Arnaud périclite.

Elle meurt au moment où son fils Charles revient du régiment et lui confie les deux enfants Pâlotte et Zélie.

Pendant ce temps, au bord de la mer, Georges de Margemont vit avec sa femme et sa fille très éprise de sports.

Dans le petit ménage, Charles, à la suite de

mauvaises fréquentations, joue aux courses et engage bientôt l'argent qui avait été laissé à Pâlotte. Zélie ne tarde pas à subir l'influence démoralisatrice de Charles. Joueur et paresseux, ce dernier la pousse vers les pires objections.

Le malheur s'est abattu aussi sur la famille de Margemont. Geneviève se noie.

Pâlotte, absolument inconsciente du milieu débauché dans lequel elle vit, croit fermement que Zélie travaille comme elle dans un atelier éloigné.

Charles, poussé un jour par un désir mauvais, tente de séduire la petite. Zélie arrive à temps pour la sauver.

Les deux premières parties de cette pièce sont remarquablement interprétées par d'excellents artistes, en tête desquels nous relevons les noms de : Mmes Séphora Morsé, Andrée Lionel, Elaine Vernon...

MM. Georges Colin, Camille Bert, etc.

DES ANGLES.

TROIS BONS FILMS FRANÇAIS

Le film populaire réclame un scénario simple, mais de péripéties suffisamment romanesques pour attirer et émouvoir le public. A ce point de vue, *Cœur de Titi*, comédie dramatique en 5 actes de MM. Montehus et Charley, présenté par le Comptoir Sutto, est un film excellent.

L'histoire sentimentale de ce gavroche parisien, amoureux d'une jolie midinette et qui se trouve mêlé aux complications inattendues d'un drame, est fort bien conduite, ne languit point et possède les qualités nécessaires à tout bon roman policier.

La mise en scène de M. Etiévant est très soignée et l'interprétation confiée à des artistes judicieusement choisis parmi ceux dont le jeu plein d'émotion fit la fortune du mélodrame de jadis à l'Ambigu.

Et puis, le triomphe de la générosité et de l'innocence sur le vice assure le succès qui couronnera toujours les œuvres honnêtes et élève le cinéma du rang de divertissement accessible à tous, à celui d'agent moralisateur.

* * *

Nous signalons également, comme un film très réussi dans le genre mélodramatique, *La Brute*, drame policier en 5 parties, de Maurice Landay, présenté par le « Comptoir Sutto », à la Mutualité, le 4 avril 1921.

Un drame vigoureux, angoissant, parfois même d'une vigueur qui saisit le public au point de lui arracher des cris d'effroi tant le réalisme de la mise en scène est poussé à ses plus extrêmes limites.

Le grand chef de police Sébastien Nox a chassé, à la suite d'une scène violente, un de ses subordonnés en le traitant de brute. Deux jours après cette scène, un crime mystérieux est commis à Vézelles-sur-Var. Un meunier a été trouvé assassiné.

Ne sachant où diriger ses pas, le policier congédié est recueilli par le fermier Guerchard. Ce fermier possède une fille, Miette, que le pauvre diable appelé désormais « Pousse-Pierre », à cause de son allure de chemineau, a sauvé d'une mort certaine. La jalousie d'un cousin de Miette, Justin, précipite le chemineau dans un drame terrible au cours duquel il parvient à faire arrêter l'assassin du crime de Vezelles-sur-Var, après une lutte des plus chaudes et en risquant plusieurs fois sa vie.

M. Dalsace, dans le rôle de Justin, et Mlle Sforza, dans le rôle de Miette, ont su s'acquitter de leurs tâches différentes avec honneur. Et nous n'oublierons pas le chien Turc, un excellent acteur, qui mérite aussi la faveur du public.

* * *

En l'honneur du Centenaire de la mort de Napoléon Ier, *Les Pages d'Histoire*, de M. Charley, exécution de M. Cohl, retracent toute l'épopée napoléonienne Ce film bien composé résume, dans un métrage de 200 mètres, une des plus glorieuses périodes de l'Histoire de France.

C'est un tour de force d'avoir ainsi condensé les faits principaux de la vie de « L'Aigle » en rappelant, pour finir, en une sorte d'apothéose, la gloire du Soldat Inconnu, que l'Empereur vient saluer comme un de ses fidèles et qui symbolise sous le même Arc de Triomphe la tradition de la Victoire.

JEAN SARDIÈRE.

La Mode à l'Écran

Très spéciales aussi, sont les toilettes dont je ferai aujourd'hui la description. Il me suffira de dire que ce sont les costumes portés par Mlle Stacia Napierkowska dans *L'Atlantide*, et nulle explication ne sera nécessaire.

L'Atlantide! Déjà de nombreux articles ont été écrits sur ce film.

On nous a rapporté les accidents et incidents survenus pendant le séjour de la troupe en Afrique, et on nous a parlé des décors et de la mise en scène, mais personne n'a encore décrit les merveilleux costumes que nous y admirerons.

L'un d'eux, d'une somptuosité à rendre jalouses les fées des contes, se compose: d'une tunique formant pagne, très serrée aux hanches, en lamé or. Le buste est étroitement enserré dans un corselet de franges d'or; d'un manteau de cour, long jusqu'à traîner à terre, et large en proportion, en drap noir brodé de grands motifs argent et or, couverts eux-mêmes de personnages en applications de velours noir rebrodé en plusieurs couleurs pour dessiner les contours et les costumes de ces personnages; et d'une coiffure, d'un casque plutôt, en or ciselé, auréolé d'un demi-soleil en paradis naturel, très long et très fourni.

Plusieurs bracelets en or ciselé ou enchâssé de pierreries, et d'énormes bagues anciennes de style oriental, alourdissent les fines mains de patricienne de la troublante Antinéa.

Cet autre costume se compose: d'une gandoura en soie algérienne gris tourterelle. Forme classique, petit décolleté rond, manches courtes, étroite ceinture pareille marquant la taille, et d'une ample draperie rectangulaire formant cape en velours noir, dont l'unique garniture est un grand oiseau aux mille couleurs brodé sur un côté.

Fort curieux aussi est ce costume d'idole: étroite gaine dessinant les formes et montrant, avec la souplesse de ce corps jeune, tout ce que cette toute jeune femme a de félin et d'inquiétant.

Cette gaine fourreau est en satin noir brodé de personnages or et argent. Les bras de la royale Antinéa semblent trop faibles pour porter les lourds bracelets d'or et de pierreries dont ils sont chargés, et les doigts disparaissent presque sous les bagues qui les couvrent. Plusieurs colliers et une large plaque d'or garnissent le buste.

Très simple et certainement d'un très bel effet à l'écran cette tunique de jersey d'argent et de perles violettes, dont la seule garniture est un très court boléro de tissu d'argent.

Le dernier costume est, je trouve, très intelligemment composé, car il est aussi déshabillé que les convenances le permettent, mais ne l'est pas suffisamment pour que la... censure ministérielle (!!!) puisse s'en émouvoir.

Imaginez un réseau de pierreries et de perles, en forme de cache-sexe, et une simple gaze d'argent encerclant la poitrine. Un gracieux casque d'argent ciselé alluré de deux petites cornes d'or. Tout cela est ennuagé d'une grande écharpe de mousseline de soie noire brodée de scarabées d'or.

Les sandales sont toutes de cuir de couleurs, différentes seulement par les motifs de bijouterie et les pierreries qui les ornent.

Je ne note que pour mémoire le costume porté par Mlle Christiane Mancini, dans le rôle épisodique de la mère de Tanit-Zerga.

C'est le costume authentique des Ouled-Nails, composé d'une tunique en crêpe marocain blanc, ceinturée d'un écheveau de laine serré autour de la taille. Turban de crêpe de Chine vert émeraude, anneaux d'oreilles en argent ciselé et voile de mousseline de coton blanc.

Je parlerai très prochainement des toilettes portées par Mlle Stacia Napierkowska dans *La Douloureuse Comédie*, de Théo Bergerat, et je peux dire dès aujourd'hui qu'elles sont toutes très jolies et fort élégamment portées.

MAUD CHRISTMAS.



AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. Wailly, Marcel Dadant, Butant, Maurice Rouhier, Schrams'on, Pierre Caron, les films D. H., Vve Peghaire, à Paris.

M. Blanchet, Chaville (Seine-et-Oise).

MM. Jean Roeykens, Dunkerque (Nord); Ratel, Saint-Jean de Maurienne (Savoie); Gaston David, Nice (Alpes-Maritimes); de la Pommeray, Jousserand, Hanoï (Tonkin); G. Martel, Marseille (Bouches-du-Rhône); Renard, Cherbourg (Manche); Jules Brun, Belfort; Bouillaux Caen (Calvados); A. Boeglin, Belfort; G. Martel, Dunkerque (Nord); Botex, Lyon (Rhône); Louis Costes, Souillac (Lot); Deschamps, Bordeaux (Gironde); Pallu, Porto (Portugal) sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresses de :

MM. G. Martel, Dunkerque (Nord); G. Martel, Marseille (Bouches-du-Rhône); Atilio Ignacio Wirsch, Santa-Fé (République Argentine) sont effectués.

Du nouveau !

Lundi prochain 11 avril, « La Select » présente le premier film de sa remarquable série des Magazines de l'écran (documentaires, scientifiques, plein air, etc.)

Chaque lundi suivant présentation d'un numéro nouveau.

D'ici peu, « La Select » présentera les dernières nouveautés des Cies Select, Selznick, National, Republic, et notamment les derniers films tournés avec la regrettée et grande artiste Olive Thomas.

Prince-Rigadin en Orient.

Depuis trois jours Prince-Rigadin avec sa troupe de Comédie Française sont à Constantinople où ils donneront une série de représentations. Parler du succès qu'a obtenu ici le grand artiste français, serait superflu, Prince étant déjà assez connu par ses admirateurs du monde entier à qui ces lignes sont adressées. Il me suffira d'ajouter seulement que pour avoir une place au Nouveau Théâtre (où Prince donne ses représentations) on est obligé de la retenir deux jours auparavant.

Les directeurs de Cinéma, à l'instar de leurs collègues de l'étranger qui, lors du passage d'une étoile dans leur ville, lui font une réception, ont organisé un souper en l'honneur du prince du rire et de l'humeur, avant son départ qui, malheureusement, est trop proche.

ALBERT CARIKIOPOULO.

On ouvre.

On nous signale l'ouverture qui vient d'avoir lieu pendant les fêtes de Pâques avec le plus grand succès d'un nouvel établissement situé à Sablé (Sarthe) et conçu de la manière la plus moderne tant au point de vue cinématographique qu'au point de vue esthétique.

A la fois cinéma et théâtre, il a été construit pour MM. Lesieur et Rolland sur les plans et sous la direction de M. Vergnes, architecte spécialiste en construction de cinémas.



Le Ciné-Palace de Douai a fait une brillante ouverture à l'occasion des fêtes de Pâques, sous la direction de M. Dadant.

L'agencement moderne de cet établissement avec ses salons de thé, son bar américain, son programme choisi avec *Christus* et deux attractions, justifient l'empressement dont le public a fait preuve.

Un bel effort.

Les droits d'exclusivité des films *La Montée vers l'Acropole* et *Le Lys rouge*, pour la Roumanie, ont été cédés à M. Constantin Ebéoglou, 20, avenue Bosquet, Paris, qui s'est aussi rendu acquéreur du film *Visages voilés... âmes closes*, pour la Grèce et la Turquie.

Ainsi, depuis six mois que M. C. Ebéoglou est installé à Paris, il a exporté, suivant un tableau que nous avons sous les yeux, plus de cinquante mille mètres de films français en Egypte et aux Balkans.

C'est vraiment un bel effort et qui mérite nos félicitations.

Enquête.

La Société anonyme « La Publi-Ciné », dont le siège social est situé à Paris, rue Vignon, 40, a présenté au préfet de police demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer à Paris, rue Ordener, 6, un dépôt de celluloïd façonné (films cinématographiques) : la quantité emmagasinée, même temporairement, n'excédant pas 150 kilogrammes (2e classe).

Toutes personnes qui auraient à présenter des moyens d'opposition contre ce projet, ou à formuler des observations à son sujet, devront les faire connaître dans le délai de quinze jours, à compter du jour de l'apposition de la présente affiche, à M. le Commissaire de police du quartier de la Goutte-d'Or, chargé de procéder à l'enquête commodo et incommodo.

La demande et les plans sont déposés, durant l'enquête, au commissariat de police du quartier de la Goutte-d'Or, où ils peuvent être consultés par les intéressés.

La deuxième classe comprend les établissements dont l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire, mais dont l'exploitation ne peut être autorisée qu'à la condition que des mesures soient prises pour prévenir toute cause de danger ou d'inconvénients, soit pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage, soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture (loi du 19 décembre 1917).

L'autorisation sera donnée, s'il y a lieu, par le préfet de police, sauf recours des tiers devant le Conseil de préfecture.

Une copie de l'arrêté préfectoral sera déposée aux archives du commissariat et mise à la disposition de tout intéressé.

Si vous faites de la photo.

N'oubliez pas que « La Photo Pratique », 45, rue de Belleville, à Paris (19e) vient d'ouvrir un concours

permanent doté de nombreux prix. Ce concours bien organisé est à la portée de tous. Son règlement général est publié dans les nos 70 et 71 du 1er au 15 avril, qui sont expédiés franco contre la somme de 1 franc en timbres.

Amendement.

M. Anselme-Patureau-Mirand, député, vient de déposer l'amendement suivant à la proposition de loi de M. Maurice Bokanowski :

Article premier. — (Ajouter à cet article les deux alinéas suivants) :

« Toutefois, la taxe de 6 0/0 sera abaissée à 4 0/0 pour les exploitations des villes de moins de 50.000 habitants ne donnant pas plus de quatre représentations par semaine du même programme.

« Une surtaxe égale sera appliquée à celles qui ne passeront pas au moins 20 0/0 de films français. »

Art. 2. — (Compléter cet article par la disposition suivante) : « Elles ne pourront, en aucun cas, porter sur les surtaxes. »

Fécondité.

Le nombre des théâtres, music-halls, cinémas, s'est sensiblement accru en France depuis la mise en application de la loi du 30 décembre 1916, comme le montre le tableau suivant, établi au 1er janvier des années 1918, 1919 et 1920 :

Etablissements	1918	1919	1920
Théâtres	317	357	518
Music-halls	190	107	345
Cinémas	1.144	1.602	2.714

Au 1er janvier 1920, on comptait 161 théâtres, 148 music-halls et 1.112 cinémas de plus qu'au 1er janvier 1919.

Les billets à tarif réduit.

A la suite d'une conférence qui eut lieu le jeudi 21 mars à l'assistance publique et à laquelle assistaient :

MM. Mourier, directeur de l'Assistance publique; le directeur général des Finances; le directeur général des Contributions indirectes; plusieurs hauts fonctionnaires des Finances; M. Pillu, chef du service du droit des pauvres; MM. Alph. Franck, O. Dufrenne, Garnier et L. Brézillon, il a été décidé, malgré les observations des délégués du Syndicat français des Directeurs de cinéma, que les billets donnés en rémunération de l'affichage et qui sont généralement désignés « billets ou cartes de faveur » paieront la taxe sur le prix de la place occupée et que tous les billets à tarif réduit paieraient la taxe sur le prix réellement perçu.

Tous nos collègues sont invités en conséquence à supprimer sur leurs billets les mots invitation, billet de faveur, et de ne se servir que de la désignation billet à tarif réduit.

Présentation spéciale.

Le jeudi 14 avril à 10 heures du matin, au ciné Max Linder, « Phocéa-Location » présentera deux grands films :

Rose Messagère, (film de la Métro-Spécial. Edition Saffi) interprété par Alice Lake;

L'Homme fort, comédie dramatique, une des meilleures créations de Frank Keenan.

Sur l'écran.

M. Machin, metteur en scène et directeur des ateliers de prises de vues Pathé à Nice, tourne en ce moment *Pervenche*, scénario dans lequel une adorable fillette, Suzie Love, joue le rôle principal où elle est d'un naturel émotionnant. M. Louis Monfils, son partenaire, tient le rôle de Charlie, le cousin bambocheur et M. Charpentier celui de Gontran, son vieux domestique. D'après les quelques bouts d'essais entrevus M. Henri, opérateur de la maison, nous réserve des surprises en photographies.

Assemblée générale du Syndicat des Opérateurs de Prise de vues?

Le Syndicat des O. P. D. V. s'est réuni mercredi 30 mars en Assemblée Générale. Malgré le beau temps qui a précipité le départ de beaucoup d'entre nous vers les plages lointaines, trente de nos camarades avaient répondu à l'appel : ce sont MM. Rischmann, président, Kessler, Alfred Guichard, Fouquet, Stuckert, Gibory, Daret, Ruault, Brés, Raulet, Pigal, Bousquet,

Aubourdier, Thomas, Glatli, Klaiwal, Walter, Trimbach, Forster, Longueville, Mérobian, Amédée Morin, Pierre Ringel, Rollin, Victor Morin, Bon, et Crouan.

Dès l'ouverture de la séance, notre ami Fouquet expose le résultat des travaux du Comité concernant un projet de collaboration, entre notre groupement et l'Association des régisseurs, pour la création d'un nouveau journal, dans lequel il nous sera possible de faire connaître nos idées et défendre nos intérêts.

Notre vieux camarade Fernand Le Fèvre, actif président de l'Association des Régisseurs, avait été invité à notre réunion. Ce fut l'occasion pour lui de prendre la parole et l'exposé qu'il nous fit, des avantages que nous devons retirer d'une pareille collaboration fut si lumineux, les précisions qu'il apportât furent telles que la fondation du journal fut votée d'enthousiasme, à l'unanimité !

Comme on examinait l'éventualité d'émettre des actions pour faire les fonds nécessaires pour couvrir certains frais de premier établissement, deux de nos camarades, dont la modestie égale la générosité, déclarèrent spontanément qu'ils verseraient seuls la somme requise, à condition de n'être pas nommés. Un ban récompensa aussitôt cet acte de camaraderie et de confiance envers le Syndicat.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à marcher, en souhaitant longue vie et prospérité financière à notre journal dont la direction sera confié à deux journalistes professionnels à la compétence et au talent reconnus.

Le secrétaire-adjoint :
E. Ruault.

Le Code du Cinéma.

par E. Meignen et J. Dumoret. (Edition-Location-Exploitation).

Commentaire des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions judiciaires, règlements, usages, avec formulaire des principaux contrats. Un volume in-8, d'environ 300 pages, prix : 12 francs (franco : 13 fr. 50), chez Dorbon aîné, éditeur, 19, boulevard Haussmann, Paris 9e.

Il n'y avait jusqu'à ce jour d'ouvrage sérieux, à la fois juridique et pratique sur le Cinéma, malgré l'extension extraordinaire que prend chaque jour l'art du film, et le nombre considérable de gens qu'il intéresse et qu'il fait vivre.

Quand un conflit quelconque s'élevait (droits d'auteur, adaptations, location de films, engagements d'artistes, droits des metteurs en scène, exploitation des salles, relations entre propriétaires d'immeubles et exploitants de cinémas, etc., etc.) on le résolvait généralement par analogie avec les solutions adoptées pour le Théâtre, tant la jurisprudence était incertaine et disséminée sur ces questions nouvelles.

M. E. Meignen, docteur en droit, conseil de la Chambre Syndicale de la Cinématographie et du Syndicat Français des Directeurs de Cinéma, vient, avec la collaboration de J.-J. Dumoret, avocat à la Cour de Paris, de combler cette lacune en publiant le « Code du Cinéma ».

Les professionnels, comme les amateurs de cinéma, les éditeurs-libraires, les magistrats, les hommes de lois, trouveront dans cet ouvrage, avec un commentaire des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions judiciaires, règlements, un formulaire des principaux contrats ainsi que tous les renseignements, précédents et usages, qu'aucun recueil jusqu'ici ne leur permettait de connaître, ainsi qu'une liste complète de tous les journaux et revues du monde entier consacrés à l'art du film.

L'Industrie Cinématographique Allemande en Espagne.

Barcelone. — Les journaux signalent que les Allemands ont constitué ici une société appelée U. F. A. qui n'est autre qu'un consortium des 12 plus grandes maisons d'édition de pellicules allemandes. Cette société possède actuellement 120 succursales en Espa-

gne et elle espère en avoir bientôt un millier. Dans le cas probable où cette société ne pourrait parvenir à placer en Espagne une grande quantité de films, elle se propose de faire construire 35 à 40 cinémas dans les plus importantes villes de l'Espagne, pour exploiter exclusivement les films provenant de l'U. F. A. Elle se propose également d'offrir aux cinémas des petites villes de province, des pellicules projetées par les établissements des grandes villes, à des prix extrêmement bas, allant jusqu'à un centime le mètre carré. D'autre part, les entreprises cinématographiques espagnoles ont acheté en Amérique des stocks formidables de films. *(Radio.)*



Sait-on que le luxueux Gambetta-Palace (2.000 places) fait sa projection directement sur courant alternatif grâce au ciné-transformateur Aubert.

L'agonie des Aigles, le film de Georges d'Esparbès, sera présenté solennellement le 28 avril au Trocadéro. Le président de la République assistera à cette grande première.

William Farnum, le célèbre artiste américain, est en France.

M. de Baroncelli vient de tourner les premières scènes de son nouveau film : *Le Père Goriot*, tiré du roman de Balzac, avec comme principaux interprètes :

Signoret, dans le rôle du Père Goriot. Grétillat, Vautrin ; Jeanne Cheirel, Mme Vauquer ; Silvio de Pedrelli, Rastignac ; Claude France, Mme de Nucingen, et Mlle Chrysès, Mme de Restaud.

M. Branly a entretenu l'Académie des sciences d'un appareil permettant la projection en salle éclairée des vues cinématographiques.

La Ciné-France, 12, rue Pertinax, Nice, nous informe qu'elle représente en France la Silentium Film de Milan.

Elle présentera bientôt la production de cette importante firme.

L'Opérateur.

NÉCROLOGIE

Jean Morizot est mort. Telle est la laconique et pénible nouvelle que nous apprenions en ce jour joyeux et ensoleillé de Pâques.

Jean Morizot était un jeune. Son ardeur et son impulsion étaient connues de tous. Esprit hardi, il fut bien vite attiré vers le cinéma qui le passionnait prodigieusement. Attentif à toutes les variétés de l'effort cinégraphique, il exprimait ses idées en des articles documentés qui ne manquaient pas d'instruire et d'intéresser à la fois.

Le ruban de la Croix de guerre ornait sa boutonnière. Il avait fait toute la campagne dans l'infanterie où il fut plusieurs fois cité. Il portait dans son corps la trace des blessures profondes et les gaz avaient miné sa force naissante.

La mort ne l'effrayait pas. Il l'attendait sans défaillance. Il est aujourd'hui couché dans les froides ténèbres du tombeau, après avoir subi plusieurs opérations, des suites d'une névrite ascendante causée par une blessure de guerre.

Jean Morizot s'était fait une place dans les milieux cinématographiques. Nous le connaissions bien au *Courrier*, auquel il collabora pendant quelque temps.

Les obsèques se feront en Bourgogne. Aucune cérémonie n'aura lieu à Paris.

Le Courrier lui adresse un dernier adieu et prie sa famille de trouver ici l'expression de ses condoléances les plus sincèrement émues.

Nous apprenons la mort de M. Robert Lebeaud, directeur général de la « Publi-Ciné », survenue brusquement à la suite d'une embolie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous apprenons avec peine la mort de Mme Greiff, mère de M. Greiff, le sympathique administrateur délégué de la Société des films Eclipse, auquel nous adressons nos condoléances les plus sincèrement émues.

M. Pierre Campana, secrétaire de la Fédération du Spectacle, est mort la semaine dernière. Que sa famille accepte nos sincères condoléances.

N° 20. — Feuilleton du "*Courrier*".

Quand j'étais Baladin !

par ORCINO

Deuxième Partie

LA M. E. C.

Bien qu'il n'aimât pas à être interrompu durant ses improvisations, Petit Pierre savourait volontiers le miel des approbations, même indirectes.

Le directeur de LA MEC connaissait le menu défaut de son administrateur-délégué; il en profitait pour le flatter aussi souvent que possible.

— Ce filet une fois jeté, tous les amateurs de Cinéma viennent s'y faire prendre ; nous encaissons des recettes magnifiques et nous sommes les maîtres de la situation. C'est clair. M'avez-vous compris ? ajoutait l'administrateur-délégué.

— Permettez, osa répondre Narcisse, j'ai très bien compris ; mais il me semble qu'avant de lancer sur la France le filet dont vous parlez, il serait bon que ce filet existât.

— Qu'est-ce à dire ?

— Ne mettons pas la charrue devant les bœufs.

— Ah ça ! mais Monsieur, me prenez-vous pour un imbécile? J'ai fait déjà ce que vous allez faire, je sais comment il faut procéder dans n'importe quelle entreprise et dans n'importe quel genre d'entreprise, soyez-en bien persuadé.

Mon pauvre ami N. Arquois regretta d'avoir blessé maladroitement l'amour-propre de M. Petit Pierre et il jugea bon de s'excuser aussitôt.

— J'en suis parfaitement convaincu Monsieur, expliqua-t-il. Aussi n'avais-je pas d'autre but en exprimant ma pensée que celui d'indiquer comment je comprenais la vôtre.

— Dans ce cas, vous avez parfaitement raison. Et pour en revenir au sujet qui nous occupe, je vous dirai que vous devrez ne ménager ni votre temps ni votre peine. C'est vous — oui, c'est vous ! — qui allez fabriquer le solide filet de notre prospérité; c'est vous qui le jetterez ensuite et quand les poissons y seront pris...

— L'image est précise, encensa M. Bono.

— N'est-ce pas? Mes images sont toujours ainsi. Quand les poissons y seront pris...

Cette fois, mon ami Narcisse qui perdait décidément un peu de son optimisme eut envie d'interrompre Petit Pierre en ajoutant sur un ton très N. Arquois : « Vous n'aurez plus qu'à les faire cuire et à les manger. » Mais, l'esprit de sagesse invita l'*organisateur* à se taire et M. l'Administrateur-délégué de LA MEC termina sa phrase sans encombre : « notre but sera atteint». Il ajouta simplement, en exorde : «Nous aurons bien mérité du pays et des actionnaires de la Société. »

Tout ceci était bel et bon, mais depuis bientôt une semaine que N. Arquois collaborait à l'œuvre de Jéroboam Weill, il en était encore à savoir ce que l'on attendait de lui.

— Enfin, sérieusement, qu'en penses-tu? me demandait-il chaque soir, à l'heure où nous nous retrouvions pour causer.

Rien n'était plus commode pour nous ni plus agréable que ces causeries du soir : nous habitions dans la même maison.

— Ce que j'en pense ?... Euh !... On a vu des choses plus drôles que celle-là et des sociétés plus baroques.

— Tu n'exagères pas?

— En aucune manière. LA MEC a un but, en somme. Que ce but soit sensé, ceci n'a pas d'importance; *il est*, c'est le principal. Le moyen de l'atteindre t'échappe encore; il te semble même que les directeurs et les administrateurs ne le possèdent pas plus que toi.

— Je crois qu'ils ignorent à la fois le but et les moyens.

— De quoi t'occupes-tu?

— Tu es bon toi! oublies-tu que j'ai 100.000 francs dans l'affaire?

— Ah! fichtre, je l'oubliais en effet. Aussi...

— Aussi pourquoi les y ai-je mis, malgré tes conseils de prudence, vas-tu me dire. Peu importe, Un seul fait est certain, ils y sont.

— Pourvu qu'ils n'y restent pas!

Mon ami N. Arquois est résistant. Si je l'avais ignoré, il m'en eut fourni tout aussitôt la preuve.

— Ecoute, reprit-il, en retrouvant un certain petit air rigolo que j'adorais chez lui, si je perdais mon argent, il n'en resterait pas moins que je l'ai sacrifié pour voir ce que tout le monde ne voit pas.

— Te souviens-tu du *Manoir à l'envers* qui nous a tant amusés à l'Exposition de 1900?

— Si je m'en souviens! Parbleu! Cela nous rajeunit de plus de vingt ans.

— Eh bien! LA MEC c'est quelque chose de plus et de mieux. Veux-tu que je raconte? Je ne t'embête pas?

D'un signe de tête j'acceptai.

— Cigarette?

— Veux bien. Merci.

— Du feu?

— ...

N. Arquois s'enfonça un peu plus dans mon grand fauteuil de cuir, croisa ses jambes, tira deux ou trois bouffées et, tel un homme heureux de vivre, après un bon repas, il commença sa narration.

Mon chien Dingo, allongé sur le tapis, le nez dans la cheminée, dormait du sommeil des chiens dont la conscience est pure, et Dorothée, ma vieille pipe, tirait admirablement.

— Au temps où j'habitais chez les Japonais il m'a été donné d'observer que l'idéal n'est pas le même pour tout le monde.

— Ah vraiment?... Il t'a fallu aller là-bas pour... fis-je, goguenard.

— Laisse-moi te dire. De même les méthodes diffèrent de civilisation à civilisation, de peuple à peuple, d'individu à individu.

Un bâillement sonore que je n'avais pu retenir, inquiéta Narcisse.

— Tu ne vas pas t'endormir, hein?

— Sois tranquille... La digestion devient pénible. Peuh! c'est l'âge... tu le sais bien. Vas-y de ton *Manoir à l'envers*.

— Tu connais déjà certaines particularités de l'organisation administrative dans la société dont Jéroboam Weill est le grand manitou.

— Oui, oui, le téléphone dans les W.-C. et pas de chaises pour s'asseoir. Continue.

— Je n'insisterai donc pas sur d'autres singularités que je découvre chaque jour, non sans étonnement. Tu sais quelles fonctions je dois remplir à LA MEC : organisation des circuits cinématographiques, création d'un service d'édition de films instructifs et de films de propagande, et surveillance générale de ces deux sections.

Or, hier matin, M. Petit Pierre m'a demandé d'étudier un projet de création d'une scierie mécanique dans le Jura, et l'après-midi, grâce à la confiance dont il m'honore, j'ai su qu'il envisageait à très brève échéance l'augmentation du capital social de LA MEC. Le nouvel argent liquide recueilli servirait à créer une fabrique de parfums : *les parfums cinématographiques!*

Ne ris pas. Jéroboam Weill voit la chose sous le jour le plus optimiste. Il m'a d'ailleurs déclaré sur un ton péremptoire, qu'il déteste les pessimistes.

— Je comprends cela.

— Bref, pour commencer, notre administrateur-délégué a trouvé des noms extraordinaires à donner à certains de ses parfums...

— Parfums au gramme?

— Non pas, non pas; parfums de luxe qui doivent sortir des usines de LA MEC.

— Des usines ?... Pas avant qu'elles soient construites, du moins...

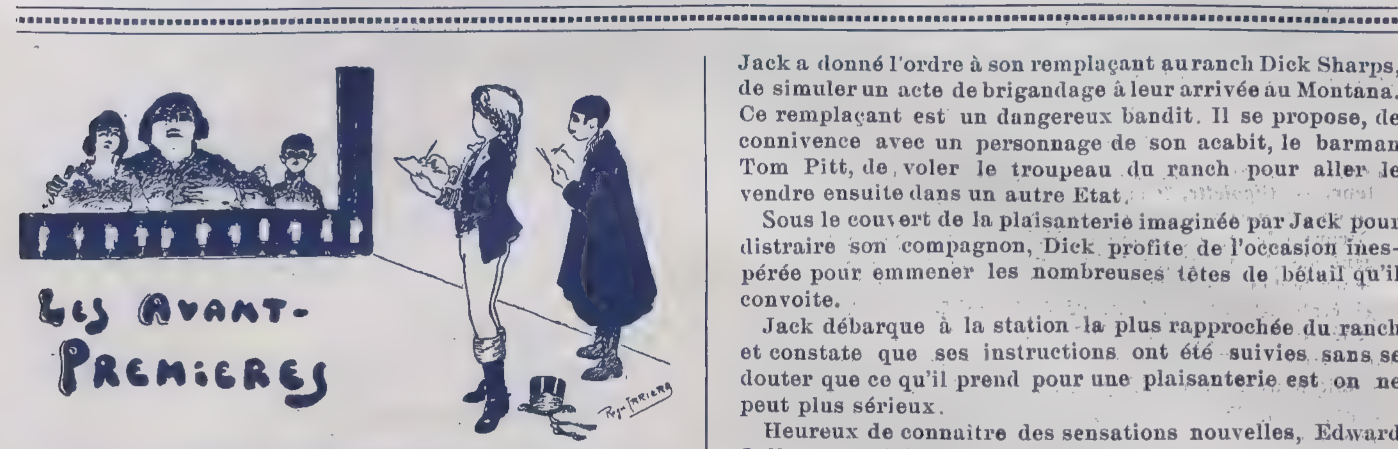
— Laisse-moi continuer.

Autant que je puisse m'en souvenir, il voudrait créer un parfum à base d'absinthe, destiné à ceux dont le souvenir de la liqueur verte ne se dissout pas dans l'Anis del Oso ou dans la Méliverte. Et l'on appellerait ce produit extravagant *La joie du passé*.

— Dieu! que tu m'intéresses!

— Devines-tu ce que l'on en vendrait de milliers de flacons, d'après lui?

(A suivre) ORCINO.



FILMS FRANÇAIS PRÉSENTÉS CETTE SEMAINE

CINÉMATOGRAPHES HARRY. — *Bobby, sa femme et sa belle-mère* Un très bon comique.

Bobby, récemment marié, ne peut se débarrasser d'une belle-mère gênante qui s'implante chez lui et prétend mener son ménage à sa guise. Sur le conseil d'un ami, Bobby imagine de faire à sa belle-mère une cour déguisée et de se montrer plein de prévenances. La femme de Bobby en conçoit une jalousie justifiée et renvoie la belle-mère. Bobby dévoile alors à sa femme le procédé ingénieux qui lui a permis de rester seul avec elle.

La Chine et les Chinois. — Un curieux documentaire montrant les phases successives de la culture du riz et les méthodes primitives d'irrigation et de labourage. La vie chinoise est ensuite exposée dans des scènes très vivantes et pleines d'intérêt.

Jack ! médecin malgré lui. — Grande pièce d'aventures en 5 actes avec William Russell.

Dans un luxueux hôtel de New-York, le jeune Edward Jefferson, fils d'un important propriétaire du Montana, languit, prématurément blasé par une vie de plaisirs.

Pour le sauver, son père James Jefferson fait mander le médecin de la famille qui, après auscultation, déclare que le jeune homme ne souffre que d'un mal imaginaire. Pour lui redonner du courage il faudrait lui faire éprouver quelques violentes émotions susceptibles d'éveiller sa curiosité.

Convaincu qu'un séjour prolongé dans une région pleine d'aventures, comme celle du Montana, aurait une grande influence sur la santé de son fils, M. Jefferson profite de la présence à New-York du directeur de son ranch pour le prier d'emmener Edward avec lui.

Ce directeur, Jack Barnett (William Russell) est un intrépide cow-boy, courageux jusqu'à la témérité et incapable de commettre une mauvaise action.

Or, le jeune Edward possède une sœur Suzy qui tente par tous les moyens de s'opposer à ce que son frère parte avec le cow-boy qu'elle considère comme une brute.

Jack après de nombreuses difficultés dont il triomphe parvient enfin à emmener Edward, avec le consentement de Jefferson.

Pour éveiller la curiosité de son compagnon de voyage, Jack a donné l'ordre à son remplaçant au ranch Dick Sharps, de simuler un acte de brigandage à leur arrivée au Montana. Ce remplaçant est un dangereux bandit. Il se propose, de connivence avec un personnage de son acabit, le barman Tom Pitt, de voler le troupeau du ranch pour aller le vendre ensuite dans un autre Etat.

Sous le couvert de la plaisanterie imaginée par Jack pour distraire son compagnon, Dick profite de l'occasion inespérée pour emmener les nombreuses têtes de bétail qu'il convoite.

Jack débarque à la station la plus rapprochée du ranch et constate que ses instructions ont été suivies sans se douter que ce qu'il prend pour une plaisanterie est on ne peut plus sérieux.

Heureux de connaître des sensations nouvelles, Edward Jefferson se joint aux cow-boys chargés de poursuivre les voleurs qui, suivant la comédie imaginée par Jack, doivent se tenir à distance de celui qui leur donne la chasse en tirant des coups de revolver à blanc.

A un moment donné, Jack s'aperçoit avec stupeur, que sa mystification improvisée se transforme en drame. Il en fait le reproche à Dick qui, se voyant perdu, accuse le brave cow-boy d'avoir simulé cette comédie pour voler le bétail de M. Jefferson.

Durant ce temps, Suzy et son père arrivent au ranch où ils apprennent ce qui se passe.

Fort de son innocence et dans l'espoir de pouvoir se réhabiliter aux yeux de M. Jefferson et de sa fille pour laquelle il éprouve une grande sympathie, Jack s'enfuit en enlevant la charmante Suzy, afin qu'elle soit la première à reconnaitre le mal fondé de l'accusation portée contre lui.

Ayant vers le soir retrouvé la piste des complices de Dick, Jack se décide à passer la nuit dans une cabane abandonnée afin que sa prisonnière puisse se reposer un peu.

Croyant leur ennemi endormi, Dick et Tom, qui se sont lancés à la poursuite de Jack, pénètrent dans la cabane et tirent plusieurs coups de revolver sur la couchette. Puis ils combinent d'aller vendre au loin le troupeau volé, mais Suzy éveillée par les coups de feu a tout entendu. Elle s'avance courageusement vers eux, leur exprime son mépris et les menace de tout révéler à son père.

Dans le but de supprimer ce dangereux témoin de leur crime, les bandits saisissent la jeune fille. Mais à ce moment Jack, qui avait installé un mannequin sur sa couchette et s'était ensuite caché derrière la porte, surgit tout à coup et s'empare des deux scélérats. Son innocence reconnue et le troupeau retrouvé, Jack, en récompense de son courage, se voit accorder la main de Suzy qui l'aime également.

Jack ! médecin malgré lui est un film parfait, fourmillant de situations ingénieuses et dramatiques. L'intrépidité acrobatique de William Russell le rend encore plus captivant.

La photographie est très belle et la mise en scène remarquable.

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA : *Le Fauve de la Sierra*, 10e épisode, Résurrection imprévue.

Suite toujours excellente et pleine d'émotion de ce grand ciné-roman.

Photographie remarquable.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin Tel. Nord 68 58

Présentation du 13 Avril

Edition du 20 Mai

Société d'Éditions Cinématographiques. — Pathé Editeur. — *Gigolette*, 3e époque : *Les Dessous de Paris*, cinémadrame en 4 époques, d'après l'œuvre de M. Pierre Decourcelle. Mise en scène de M. H. Pouctal. 1 pochette générale de 16 photos, 1 bromure illustrée, 1 affiche générale de texte, 2 affiches 120/160 par époque, 1 affiche générale 240/320, 1 affiche générale 160/240, 1 affiche générale phototypique 90/130........................

Phunphilms. — Pathé Editeur. — *Lui chez les Cow-boys*, comique avec Harold Lloyd 1 aff. 120/160............

Pathé. — *La Chasse aux Faucons*, documentaire 1 affiche 80/120..

Pathé. — *Pathé-Journal, actualités*, 1 aff. gén. 120/160...

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Tél. Nord 51-13

Présentation du 12 Avril 1921

Livrable le 15 Avril 1921

Gaumont-Actualités n° 16.............................. 200

Livrables le 13 Mai 1921

Allgood Pictures. — Exclusivité Gaumont. — *Le Tourbillon*, 4e épisode : *Le Pont sur l'abîme*, grand ciné-roman d'aventures en 12 épisodes adapté par Guy de Téramond, publié par le journal *Le Petit Journal*. 1 affiche 150/220. Photos 18/24.............................. 690

Paramount Pictures. — Exclusivité Gaumont. — *Dans les Griffes de l'Au-Delà*, comédie dramatique, interprétée par Irène Castle, 1 affiche 150/220, 8 photos 18/24..... 1.650

Union Cinématographique Italienne. — Contrôlé en France par Gaumont. — *Némésis*, d'après l'œuvre de Paul Bourget, interprété par Soava Gallone, 1 affiche 150/220. Phot. 18/24.............................. 1.900

Universal Film. — Exclusivité Gaumont. — *Le Singe d'Athalie*, comédie comique, 1 affiche 110/150 (passe-partout).............................. 510

Gaiety Comédies. — Exclusivité Gaumont. — *Le roman d'un maître coq*, comédie comique, 1 af. 110/150, pas.-part. 300

Svenska Film. — Exclusivité Gaumont. — *L'Imatra en hiver*, plein air.............................. 160

Union-Eclair

12, rue Gaillon Tél. Louvre 14-18

Présentation du lundi 11 Avril 1921, 1er étage

Film Eclair. — *Mathias Sandorf*, d'après Jules Verne. 9 épisodes. 1er 2e 3e et dernier épisodes. 1 affiche de lancement. 1 affiche par épisode, photos, notices........

Livrables le 13 Mai

Nordisk Film. — *L'Ami commun*, grand ciné-roman en 2 époques, adapté du célèbre roman de Ch. Dickens. 2e époque, photos, notices, 1 affiche 120-160............ 2.000

Nordisk Film. — *Ribadouille veut divorcer*, comique, photos, notices, 1 affiche.............................. 330

Nordisk Film. — *Aarhus, cité danoise*, plein air....... 125

Livrable le 15 Avril 1921

Eclair. — *Eclair-Journal n° 16*.............................. 200

Électric-Palace, 5, Boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République Tél. Roquette 73-31 et 73-23

Présentation du Mardi 12 Avril 1921, à 10 heures du matin

Livrables le 20 Mai 1921

L. Aubert. — *A travers la France*, par Ardouin Dumazet, auteur du *Voyage en France*, couronné par l'Académie Française : *Sisteron*, plein air.............. 150

Century Comédie. — *Zut et Flute chiens savants*, comique, affiche.............................. 585

U. C. I. — *La maison en ruines*, drame, affiche, photos. 1.340

Livrable le 15 Avril 1921

L. Aubert. — *Aubert-Journal*.............................. 180

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple Tél Archives 12-54

Présentation du Samedi 9 Avril 1921, à 10 heures précises.

Educational. — *Un hivernage à « Seatle Mount »*, documentaire.............................. 220

Christie Comedies. — *Bobby manque de courage*, comique 307

Une Salomé moderne, grande scène dramatique, interprétée par Miss Hope Hampton, d'après une idée d'Oscar Wilde. Mise en scène de Léonce Perret, 4 affiches, 1 série de photos.............................. 1.650

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....

FLEURET & LADOUCE

.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.

Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro: Belleville. Téléph. : Nord 34-75. (12 ..)

MARZO. Fabrique fauteuils Cinémas, 39, Rue des Terres-au-Curé, 9, Villa Nieuport, Paris 13e. Maison fondée en 1860. Facilités de paiement. (12 à 21)

A VENDRE, aff. unique, la plus belle façade sculptée qui ait été faite, (bois massif dém.) pour salle ciné, skating ou façade de scène, visible BROCHERIOU, 89, av. Beauséjour, Le Parc St-Maur (Seine).

MAISON P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

Ateliers et Remisages

89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR

Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).

Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.

Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.

Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.)

Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 H. P. (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)

Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.

Joindre timbre pour renseignements.

FAUTEUILS et STRAPONTINS

PÉCHAIRE

43, Rue de Reuilly, PARIS (12e)

Tél. : Poquette 31-93

Chaises neuves pliantes fer et bois **9** francs Sièges à bascule à partir de **15** fr., la place (15 à 24)

INTER, MATERIEL, CINE — 24, rue de Trévise, Paris (9e). Neuf et occasion : postes complets, groupes électrogènes toutes marques, fauteuils, gros stocks lampes, lentilles, condensateurs, bobines, appareillage électrique. R. Juliat, Tél. Bergère 38-36. (23)

NOS FAUTEUILS AUTOMATIQUES

EXTRA PLATS

Gagne 10 centimètres sur l'épaisseur, soit une travée toutes les 7 travées.

Se ferment sans bruit, plus de vêtements déchirés par le siège ; solidité garantie, depuis 16 francs. Chaises pliantes, 11 frs 50.

Cinématographes BAUDON-St-LO. Téléphone : Archives 49-17. Bureaux, 345, rue St-Martin, Paris. — Salle d'exposition et ateliers, 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à...)

CINÉMA-OFFICE

22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)

(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99 (4 à...)

SPÉCIALITÉS Sièges et strapontins à bascule. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique.

Toutes fournitures oxygène, acétylène dissous, pastilles, etc.

Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fournitures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.

DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A CÉDER BEL ÉTABLISSEMENT

Cinéma Théâtre, 550 places tout fauteuils, 2 groupes électrogènes, belle installation scène, plusieurs décors, seul théâtre dans la ville, affaires 150.000 fr., céder 75.000 fr. — Ecrire : D. Peig, Variétés, Armentières (Nord). (14-15-16)

CINÉ 450 pl., seul dans ville de 8.000 hab., appartement 5 pièces, Bénéf. 30.000. Prix 150.000 avec l'immeuble. — Ecrire : L.-A., au bureau du journal. (14-15)

SUIS ACHETEUR CINÉMA dans ville de 10 à 15.000 hab., imm. comp. de préférence. — SCKRAM'SON, 131, Rue Legendre, Paris. (15-16)

A VENDRE pour cause de départ CINÉMA 350 pl., absolument neuf, venant d'être construit, sur les derniers modèles de sécurité contre l'incendie ; machine Américaine "Power" dernier modèle, piano neuf, Prix 80.000 compt. Intermédiaires s'abstenir. — S'adresser E. S. bureau du journal. (15)

A VENDRE 1 CINÉMA (Somme) 750 places. Agencem. mod. aff. 300.000 fr. bail 20 ans. Prix 450.000 fr. (timb. p. rens.) — BROCHERIOU, 89, av. Beauséjour, Le Parc St-Maur (Seine).

Pour vendre ou pour acheter Cinémas-Music-Halls, etc., Paris-Banlieue et Province. S'adresser au *Moniteur des Cinémas*, 39 bis, rue de Châteaudun, Paris. Téléphone Central 62-82 (37 à..)

DIVERS

OPÉRATEUR DE PRISES DE VUES muni d'app. Gaumont et Pathé se charge de tous travaux ciném. à façon, au métrage, à forfait ou à la journée avec metteur en scène connu — Ecrire : Ch. de la Vèze, 375, Rue de Vaugirard, Paris (15e). (15-16-17-18)

PLACEMENT d'opérateurs, placement gratuit, charbon pour Cinéma extra-lumineux. — Kinograph, 31, rue St-Antoine, de 2 à 7. (1 à 23)

FILMS EN STOCK Grande variété de films à prix réduit, pour forains. — Cinématographes BAUDON-St-LO, 345, rue Saint-Martin et 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à....)

CINEMAS, constructions, transformations à forfait clés en main. Renseign. gratuits, VELLU arch. spécial, 110, bd. Clichy, Paris. (1 à 28)

ETUDES et PROJETS

pour toutes installations ou transformations **de Cinémas, Salles de Spectacles** **PARIS-PROVINCE.** — Renseignements gratuits. — MÉTADIEU, Architecte - Expert, 49, R. Ramey, Paris. Téléph. : Nord 56-21. (10 à 19)

Ciné-Primes...

- combat la crise
- amène une clientèle nouvelle
- tue la morte-saison
- supprime le billet de réduction
- donne le maximum du prix des places
- ne vous coûte rien
- remplit vos salles
- vous fait gagner de l'argent

Société Anonyme **Ciné-Primes** Capital : 250.000 fr.

M. R. ANDRIEU, administ.-délégué

33, Rue de Liège, PARIS - Tél. : Gut 78-03

Le Gérant : Charles Le Fraper.

IMPRIMERIE DU COURRIER
26, Rue du Delta — Tél. : Nord 28-07

"AGFA"

NÉGATIVE

POSITIVE